

Université de Montréal

**Fécondité des femmes immigrantes et descendantes
d'immigrantes selon le statut conjugal au Québec**

par

Philippe Pelletier

Département de démographie

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en démographie

Avril 2013

© Philippe Pelletier, 2013

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Fécondité des femmes immigrantes et descendantes d'immigrantes selon le statut conjugal
au Québec

Présenté par:
Philippe Pelletier

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Alain Gagnon, président-rapporteur
Solène Lardoux, directrice de recherche
Évelyne Lapierre-Adamcyk, membre du jury

Résumé

Au cours des dernières décennies, plusieurs changements sociaux survenus au Québec ont eu pour conséquence une perte d'intérêt pour le mariage et l'apparition de l'union libre en tant que statut socialement accepté. Avec les nouvelles mentalités liées à la réussite professionnelle et individuelle, la fécondité a baissé. Dans notre étude, nous comptons observer non seulement les écarts de fécondité par région de provenance, qui ont déjà fait l'objet de précédentes recherches, mais également ceux régis par le statut conjugal des femmes (mariées ou en union libre). L'objectif de notre recherche consiste à déterminer si la fécondité des immigrantes est plus élevée que celle des femmes natives et si les différences de fécondité en fonction des statuts conjugaux de mariée ou en union libre, sont identiques pour tous les groupes d'immigrantes et de femmes natives. Les résultats tirés du recensement canadien de 2006 nous ont permis de constater que la fécondité est plus élevée pour la plupart des femmes immigrantes. Cependant, en distinguant les mariées et celles en union libre on remarque que les femmes ayant une fécondité supérieure à celle des natives représentent une plus faible proportion que lorsque l'on considère l'ensemble des immigrantes. Bien qu'on observe des différences entre les statuts conjugaux, la tendance montre que les femmes qui ont une fécondité plus élevée dans le mariage par rapport aux natives sont également dans cette situation lorsqu'elles sont en union libre. Enfin, la majorité des femmes mariées ont un taux de fécondité plus élevé que celles en union libre.

Mots-clés : fécondité, immigrantes, statut conjugal, femmes, enfants, Québec

Abstract

In recent decades, many social changes occurred in Quebec have resulted in a loss of interest in marriage and the emergence of common law as a socially accepted status. With new attitudes related to personal and professional success, fertility has declined. In our study, we want to observe not only the fertility differentials by region of origin, which have already been the subject of previous research, but also those covered by the marital status of women (married or common law). The objective of our research is to determine if the fertility of immigrant women is higher than that of native women and if differences in fertility according to marital status categories (married or in common law) are the same for all groups of immigrant and native women. Results from the 2006 Canadian census have revealed that fertility is higher for most immigrant women. But, distinguishing between married and common law we see that women with higher fertility than the native-born represent a smaller proportion when we consider all immigrants. Although there are differences between the marital status, the trend shows that women have higher fertility within marriage compared to native-born are also in this situation when in common law. Finally, the majority of married women hold a higher fertility rate than those in common law.

Keywords : fertility, immigrants, marital status, women, children, Quebec

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Liste des tableaux figures et annexes.....	v
Liste des sigles.....	viii
Remerciements.....	x
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Mise en contexte	4
1.1 Revue de la littérature	4
1.1.1 Le choix du mariage ou de l'union libre	4
1.1.2 Fécondité des immigrantes.....	7
1.1.3 Fécondité des femmes mariées ou en union libre	11
1.1.4 Intentions et facteurs explicatifs de la fécondité	14
1.2 Originalité de la présente recherche.....	19
1.3. Les hypothèses	19
1.4. Données, variables et méthodologie	20
1.5 Limites	25
Chapitre 2 : Portraits des femmes et de leurs naissances	28
2.1 Pourcentages de femmes et de naissances	28
2.2 Portrait des femmes immigrantes.....	29
2.3 Femmes vivant en couple, mariées ou en union libre	31
2.3.1 Lien entre statut conjugal et fécondité	33
2.4 Naissances des femmes mariées et en union libre	33
2.5 Naissances de femmes mariées ou en union libre entre 1985 et 2007 (d'après les données du registre des naissances du Québec).....	37
2.6 Rang de naissance parmi les naissances de femmes mariées ou en union libre	41
Chapitre 3 : Mesure de la fécondité des femmes natives et immigrantes	44

3.1 Que nous apprend la mesure de la fécondité selon la région d'origine et la génération d'immigration?	44
3.2 La fécondité maritale est-elle différente de celle en union libre?	47
Chapitre 4 : Âges moyens des femmes à la naissance de leur enfant	51
4.1 Âges moyens des femmes mariées ou en union libre à la naissance de leur enfant (d'après le recensement)	51
4.2 Âges moyens des femmes à la maternité, 1985-2007 (d'après le registre des naissances).....	53
Chapitre 5 : Étude des facteurs de la fécondité	55
Conclusion	62
Bibliographie.....	67
Annexes.....	xi

Liste des tableaux figures et annexes

Tableau 2.1- Pourcentages de femmes natives et immigrantes âgées de 15 à 49 ans et de naissances selon le statut conjugal des femmes et des mères, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada).....	29
Tableau 2.2- Pourcentages des femmes de première génération et de celles arrivées avant l'âge de 15 ans, parmi les immigrantes âgées de 15 à 49 ans selon le statut conjugal, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada).....	30
Tableau 2.3- Pourcentages des femmes âgées de 15 à 49 ans, selon le statut conjugal, la génération et l'âge à l'arrivée, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada).....	32
Tableau 2.6- Pourcentages des naissances selon le rang, le statut conjugal et la région d'origine des mères âgées de 15 à 49 ans en 2007, au Québec (Source : Registre des naissances du Québec).....	42
Tableau 3.1- Fécondité (ISF) des femmes natives et immigrantes âgées de 15 à 49 ans, selon le statut conjugal, la génération et l'âge à l'arrivée, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada).....	45
Tableau 4.1- Âges moyens des femmes natives et immigrantes âgées de 15 à 49 ans à la naissance de leur enfant, selon le statut conjugal, la génération et l'âge à l'arrivée, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada).....	52
Tableau 5.1- Odds ratios pour les femmes natives et immigrantes de première génération âgées de 15 à 49 ans, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada).....	59
Tableau 5.2- Odds ratios pour les femmes mariées natives et immigrantes de première génération âgées de 15 à 49 ans, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada).....	60
Tableau 5.2- Odds ratios pour les femmes en union libre natives et immigrantes de première génération âgées de 15 à 49 ans, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada).....	61
Figure 2.4- Pourcentage des naissances de femmes âgées de 15 à 49 ans selon le statut conjugal, pour la première et la deuxième génération réunies, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada).....	35

Figure 2.5.1- Pourcentages des naissances de femmes natives et immigrantes mariées de première génération âgées de 15 à 49 ans, entre 1985 et 2005, au Québec (Source : Registre des naissances du Québec)..... 38

Figure 2.5.2- Pourcentages des naissances de femmes natives et immigrantes en union libre de première génération âgées de 15 à 49 ans, entre 1985 et 2005, au Québec (Source : Registre des naissances du Québec)..... 39

Figure 4.2- Âge à la maternité des femmes mariées ou en union libre originaire des Antilles pour la période 1985-2005 (Source : Registre des naissances du Québec)..... 54

Annexe 1- Indices synthétiques de fécondité selon les données du Population Reference Bureau et selon celles du recensement canadien de 2006..... xi

Annexe 2- Pourcentages des femmes natives et immigrantes âgées de 15 à 49 ans, au Québec, selon le statut conjugal, le statut de faibles revenus, le niveau d'éducation et le statut d'emploi (Source : Recensement 2006 du Canada)..... xii

Annexe 2.4- Pourcentages de naissances selon le statut conjugal, la génération et l'âge à l'arrivée, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada)..... xiii

Annexe 2.5- Pourcentages des naissances, selon le statut conjugal des femmes natives et immigrantes de première génération âgées de 15 à 49 ans, en 2007, au Québec (Source : Registre des naissances du Québec)..... xiv

Annexe 4- Âges moyens des femmes natives et immigrantes âgées de 15 à 49 ans, selon le statut conjugal, la génération et l'âge à l'arrivée, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada)..... xv

Annexe 4.1- Pourcentage de femmes âgées de 20 à 34 parmi les femmes natives et immigrantes âgées de 15 à 49 ans selon le statut conjugal et l'âge à l'arrivée et la génération (Source : Recensement 2006 du Canada)..... xvi

Annexe 4.2- Âges moyens des femmes natives et immigrantes de première génération âgées de 15 à 49 ans à la naissance de leur enfant selon le statut conjugal pour la période 1985-2007, au Québec (Source : Registre des naissances du Québec)..... xvii

Liste des sigles

CIQSS : Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales

ESG : Enquête sociale générale

ISF : Indice synthétique de fécondité

ISQ : Institut de la statistique du Québec

M-O : Moyen-Orient

OR : Odds ratios

PRB : Population Reference Bureau

Ce mémoire est dédié à mes futurs enfants

Remerciements

Je tiens à remercier ma directrice de recherche Solène Lardoux pour ses conseils et sa patience.

Introduction

Le thème général du projet de recherche est celui de la fécondité différentielle, c'est-à-dire des niveaux de fécondité variant selon des groupes spécifiques de femmes. Le sujet de la fécondité chez les femmes immigrantes est d'un grand intérêt puisqu'au Canada et au Québec (province que nous étudions), l'immigration a gagné en importance et en diversité au cours des dernières décennies. Auparavant, la principale source d'immigration était l'Europe alors que les immigrants d'aujourd'hui proviennent en majorité des pays du Sud (Girard, 2010). Ce changement dans la composition de la population immigrante et cette diversification des flux migratoires ont une incidence sur les comportements démographiques tels que le niveau de fécondité et le choix du type d'union car, outre les facteurs économiques, des facteurs culturels entrent en jeu, comme l'importance de la famille. Les dernières perspectives démographiques montrent par exemple, que les femmes de minorités visibles¹ pourraient représenter un tiers de la population au Canada en 2031 (Le Quotidien, 2010). Rien n'indique que les niveaux d'immigration diminueront, ils augmenteront même possiblement en raison du vieillissement de la population, qui prévoit-on entraînera un manque de main-d'œuvre; ce qui confirme encore que l'immigration restera un enjeu important pour les dizaines d'années à venir. Également, « selon les données provisoires de 2005 et 2006, une naissance sur six est le fait de deux parents nés à l'étranger; si l'on y ajoute les naissances pour lesquelles au moins un des deux parents est né à l'étranger, la proportion est à peu près d'une naissance sur quatre. » (Constantza Street, 2009 : 6). L'immigration est devenue un besoin important au Québec en raison du fait que le remplacement des générations ne se fait plus depuis le début des années 1970. En effet, l'indice synthétique de fécondité (ISF) au Québec s'établissait à 1,7 enfant par femme pour

¹Selon la définition, les personnes de minorités visibles sont des « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche » (Colin et Almey 2005). La loi reconnaît comme faisant partie des minorités visibles les Chinois, les Sud-Asiatiques, les Noirs, les Philippins, les Latino-américains, les Asiatiques du sud-est, les Arabes, les Asiatiques occidentaux, les Japonais et les Coréens.

l'année 2010, ce qui est inférieur au seuil de remplacement des générations fixé à 2,1 enfants par femme (Girard, 2010). De plus, au Québec, une plus grande part des naissances se produisent hors des liens du mariage; ce qui n'est guère surprenant compte tenu du fait que les Québécois et les Québécoises se marient moins et privilégient l'union libre, en particulier depuis la Révolution tranquille (Colin et Almey, 2005; Girard, 2010; ISQ, 17 décembre 2007; Lapierre-Adamcyk et Le Bourdais, 2004). Enfin, notons que le Québec fait figure d'exception au sein du Canada, car ailleurs au pays les naissances hors mariage sont près de deux fois moins nombreuses (Girard, 2010).

L'intérêt de cette recherche est de voir comment, dans une province comme le Québec où la fécondité est faible, les immigrantes pourraient contribuer à la hausse de la fécondité; nous nous intéressons notamment à savoir comment la fécondité est associée au statut conjugal et à l'origine des immigrantes. La fécondité pourrait varier selon que les femmes immigrantes âgées de 15 à 49 ans vivent en couple marié ou en union libre. Nos questions de recherche sont les suivantes et concernent les femmes résidant au Québec : les immigrantes ont-elles une situation conjugale différente des autres femmes? La fécondité des immigrantes est-elle différente de celle des femmes canadiennes natives résidant au Québec? La fécondité maritale des femmes immigrantes diffère-t-elle entre les régions d'origine? Qu'en est-il de la fécondité des femmes en union libre selon les régions d'origine des immigrantes? Enfin, quels sont les écarts entre la fécondité maritale et la fécondité des unions libres? Pour répondre à ces questions de recherche, nous tenterons de déterminer si la fécondité des immigrantes diffère de celle des femmes canadiennes natives au Québec, représentant la majorité de la population. Nous prendrons en compte les différences entre la fécondité maritale et la fécondité des unions libres des femmes de ces diverses régions d'origine.

Dans un premier temps, nous faisons une revue de la littérature et énonçons des hypothèses. Par la suite, nous présentons nos données sur les effectifs de la population à l'étude et sur les indicateurs de la fécondité, soit les indices synthétiques de fécondité (ISF)

et les indices synthétiques de fécondité maritale et en union libre². En conclusion, nous indiquons, au regard des résultats de notre recherche, dans quelle mesure nos hypothèses sont confirmées ou infirmées. Enfin, nous terminons ce travail sur les perspectives de recherches futures qui permettront de mener plus loin la réflexion dans le domaine de la fécondité et de la nuptialité des femmes immigrantes.

² Les indices synthétiques de fécondité maritale et en union libre se calculent comme l'indice synthétique de fécondité (ISF).

Chapitre 1 : Mise en contexte

1.1 Revue de la littérature

Dans la revue de littérature suivante le statut conjugal représente le mariage et l'union libre séparément. Nous présentons des caractéristiques de la fécondité au Québec principalement en distinguant le statut conjugal et les origines géographiques des femmes venues s'installer dans les pays du Nord. Nous exposons quelques caractéristiques des pays d'origine des immigrantes provenant des pays du Sud ainsi que des éléments d'intégration des immigrantes dans le pays d'accueil.

1.1.1 Le choix du mariage ou de l'union libre

Dans leur article, Lapierre-Adamcyk et Charvet (1999) font état des facteurs associés au choix des couples de vivre en union libre ou de se marier, par exemple, les aspects micro-économique (le travail des femmes) et socioculturel (où le mariage est vu comme une institution, mais est remis en question). Les auteures notent que les femmes dont les parents sont séparés, qui habitent en ville, parlent le français, ne pratiquent aucune religion, ont un haut niveau d'instruction, et ont occupé un emploi avant l'union, ont plus de chances d'être en union libre. Milan, en 2003, affirmait à partir des données de l'Enquête Sociale Générale 2001 que, le nombre d'unions libres avaient doublé en 20 ans, les femmes plus éduquées ayant fait au moins des études partielles post-secondaires seraient plus nombreuses à vivre en union libre (54 %) que celles ayant un diplôme d'études secondaires ou moins (40 %). Aussi, les Canadiennes de naissance, les moins religieuses, celles habitant au Québec et parlant français sont plus enclines à être en union libre que les autres (Milan, 2003). Colin et Almey (2005) montrent que le taux de nuptialité est plus faible au Québec et que le pourcentage de femmes en union libre est parmi les plus élevés au Canada; soit environ le double de celui dans les autres provinces.

Milan (2003) affirme que le fait de ne pas vouloir vivre en union libre est influencé par des valeurs culturelles où certains groupes valoriseraient les valeurs familiales et religieuses. Également, d'après Ambert (2005) les personnes qui vivent en union libre sont moins religieuses et ont tendance à être moins traditionnelles que les personnes mariées. Lapierre-Adamcyk et Le Bourdais (2004) déclarent que les rapports entre les hommes et les femmes se sont profondément modifiés et les notions de couples et de conjoint ont perdu leur caractère traditionnel défini par le mariage. Cela peut s'inscrire dans le contexte de la montée des féministes qui remettent en cause leurs rôles traditionnels (Piché et Poirier, 1995).

L'état matrimonial des parents peut aussi avoir une influence; ainsi, les jeunes adultes ayant connu le divorce ou la séparation de leurs parents seraient plus susceptibles de choisir l'union libre comme première forme d'union. Par ailleurs, le nombre de naissances qui ont précédé l'union a, selon Lapierre-Adamcyk et Charvet (1999), peu d'influence sur le choix de l'union libre.

La théorie micro-économique affirme que l'attrait du mariage réside dans la possibilité de permettre des échanges complémentaires entre conjoints (l'homme est le pourvoyeur et la femme s'occupe des tâches domestiques) (Lapierre-Adamcyk et Charvet, 1999). Cependant, avec le progrès de l'éducation et l'entrée sur le marché du travail des femmes, celles-ci ont obtenu une indépendance économique qui a rendu le mariage moins attrayant (Lapierre-Adamcyk et Charvet, 1999; Kalmijn, 2007). D'après Ambert (2005), les femmes en union libre seraient moins sécurisées dans leurs relations et ainsi moins susceptibles de sacrifier leurs perspectives d'emploi et d'investir autant dans les travaux ménagers que le font les femmes mariées. Enfin, selon Lesthaeghe (1995), le mariage exige que les individus s'impliquent plus dans leur relation.

Dans leur article, Lapierre-Adamcyk et Le Bourdais (2004) affirment que les jeunes d'aujourd'hui sont moins en couple que dans les années 1960-1970 et que l'union libre n'aurait que compensé en partie le recul du mariage. Au début des années 1970, seulement

20 % des Québécois optaient pour l'union libre, par contre vingt ans plus tard, soit en 1990 la situation s'est inversée puisque 80 % des jeunes choisissent l'union libre comme forme de première union. Selon les auteures, les unions libres sont moins stables que les mariages, mais elles peuvent éventuellement se transformer en mariage. Une autre forme de couple est devenue plus répandue, il s'agit des couples non cohabitants lesquels représenteraient 8 % des couples au Canada d'après l'Enquête sociale générale (ESG) de 2001 (Lapierre-Adamcyk et Le Bourdais, 2004). Selon l'Enquête sociale générale de 2002, les unions libres seraient plus instables que les mariages, car les durées des unions seraient plus courtes. Les personnes ayant commencé leur vie de couple en union libre ont deux fois plus de chance d'être séparés (60 %) lorsqu'ils atteignent l'âge de 40-59 ans que ceux qui l'ont amorcée par le mariage (30 %). Par contre, selon l'ESG les unions libres seraient plus stables au Québec, car plus répandues, sans toutefois que la durée d'union soit encore égale à celle des mariages (Lapierre-Adamcyk *et al.*, 1999). Selon les mêmes auteures, les personnes en union libre seraient moins enclines à maintenir une union dysfonctionnelle que celles qui sont mariées.

Selon le bilan démographique 2010 (Girard, 2010), l'indice synthétique de nuptialité des célibataires était de 284 pour mille hommes et 312 pour mille femmes, c'est-à-dire que 28,4 % des hommes et 31,2 % des femmes se marieraient au moins une fois avant leur 50^{ième} anniversaire, dans une génération qui connaîtrait les mêmes taux que ceux observés au cours d'une année donnée (Girard, 2010). L'âge moyen au premier mariage a augmenté de 5 ans pour les hommes et les femmes entre 1986 et 2009. L'âge au premier mariage des hommes est passé de 27 à 32 ans et celui des femmes de 25 à 30 ans. De plus, parmi les 22 000 mariages de sexe opposé, 35 % comprenaient au moins une personne qui se remariait.

Également, parmi les femmes de 15 ans et plus, 36,1 % sont mariées et 18,8 % sont en union libre au Québec en 2006. Les femmes âgées de 25-29 et de 30-34 ans, groupes d'âge où les femmes ont le plus de naissances, 17,8 % et 33,1 % sont mariées

respectivement et 41,1 % et 37,9 % respectivement sont en union libre (ISQ, 17 décembre 2007).

De plus, selon St-Amour (2010 : 1), « en analysant les mariages de la période 1990-2009, si moins de couples se marient, ceux qui le font comptent de plus en plus souvent au moins un conjoint né à l'étranger. Également, la part des mariages avec un conjoint né dans un pays différent varie chez les femmes et chez les hommes selon leur lieu de naissance, mais cette part est généralement en hausse ». Les personnes nées à l'extérieur du Canada représentaient 13 % de la population des 15 ans et plus en 2010 au Québec, mais ils constituaient 21 % des nouveaux mariages. Les immigrants se marient plus que les Québécois natifs.

1.1.2 Fécondité des immigrantes

Le texte de Bélanger et Gilbert (2003) traite de la fécondité entre générations et origines. Pour ce faire, ils comparent les femmes natives et celles nées hors du Canada. Les auteurs établissent quelques distinctions en fonction de deux grandes régions de provenance (Europe et Asie). Ils précisent que les immigrantes originaires de pays à forte fécondité tendent à garder une fécondité plus élevée. De même, Tossou (2002) remarque que les immigrants proviennent de plus en plus de pays où la fécondité est relativement élevée, ce qui serait associé au fait que la fécondité de l'ensemble des immigrantes soit plus élevée que celle des femmes natives. L'auteur montre que la fécondité des immigrantes de première génération, toutes origines confondues, est plus élevée que celles des Canadiennes de naissance pour les quatre périodes étudiées entre 1976 et 1996. Cependant, l'auteur évalue que l'impact de la fécondité des immigrantes sur l'indice synthétique total n'est que de 0,1 point d'ISF, ce qui représente de 4 à 5 % des naissances au cours de la période étudiée. Aux États-Unis, Leon (1991) montre que la fécondité des immigrantes augmente, car elles proviennent de régions où la fécondité est plus élevée qu'aux États-Unis, comme l'Amérique latine et l'Asie et que la fécondité des « blanches non hispaniques » reste plus faible.

Roig Vila et Castro Martin (2007) proposent deux théories sur la fécondité des immigrantes dans le pays d'accueil. La première théorie suppose que les immigrantes conservent les normes de reproduction et le modèle de fécondité du pays d'origine. La deuxième théorie est celle de l'adaptation, selon laquelle le taux de fécondité des immigrantes serait fonction de leur temps de présence dans le pays d'accueil. La fécondité chuterait temporairement en raison du choc de l'installation, remonterait, puis redescendrait en fonction du temps de présence dans le pays d'accueil. La fécondité des femmes immigrantes serait plus élevée peu de temps après leur arrivée, en raison du fait qu'elles auraient planifié de se marier et de fonder une famille. De plus, la fécondité plus élevée des femmes immigrantes récemment arrivées proviendrait du fait qu'elles continuent de comparer leur situation à celle de leur pays d'origine (Bourcier de Carbon, 2006). Cela serait dû au mécanisme de « l'utilité relative individuelle » selon lequel les femmes estiment avoir amélioré leur sort économique et augmenteraient leur fécondité comme elles l'auraient fait si elles avaient connu cette amélioration économique dans leurs pays d'origine (*Ibid*). Par la suite, ces femmes immigrantes adoptent peu à peu les normes de fécondité du pays d'accueil et celle-ci baisse. Constanza Street (2009) note que les femmes adultes ayant migré sont plus susceptibles d'être venues au Canada avec un conjoint et par conséquent ont plus de chances d'avoir un enfant peu après l'arrivée. Bourcier de Carbon (2006) ajoute que la fécondité des immigrantes serait déterminée par le nombre de jeunes femmes en âge d'avoir des enfants, c'est-à-dire par la structure par âge de cette population. Ainsi, si le flux des entrées des étrangères s'accroît, la fécondité des immigrantes peut augmenter. Par contre, si le flux cesse la fécondité tendra à rejoindre celle des natives (Bourcier de Carbon, 2006).

Bélanger et Gilbert (2003) explorent la durée pendant laquelle les immigrantes conservent une fécondité plus élevée que les Canadiennes de troisième génération, ainsi que pour les filles nées au Canada dont la mère avait immigré. Ils proposent une théorie de l'intégration semblable à celle de l'adaptation de Roig Vila et Castro Martin (2007). Si la fécondité des immigrantes se rapprochait avec le temps écoulé depuis l'arrivée de celle des

Canadiennes de troisième génération, cela pourrait se faire à différentes vitesses selon les différentes régions des immigrantes (Bélanger et Gilbert, 2003). Cette théorie est vérifiée par Constantza Street (2009), car la fécondité des immigrantes chute avec le temps écoulé depuis l'arrivée, par exemple pour la période 1996-2001 l'ISF passe de près de 3,8 pour celles arrivées depuis 0-4 ans à près de 1,5 enfant par femme pour celles arrivées depuis 15-19 ans. Parmi ce dernier groupe, les immigrantes dont la durée de séjour est plus longue ont pu migrer pendant leur enfance et être au Québec à l'âge de former une union et/ou de commencer leur vie reproductive. Les femmes de moins de 30 ans qui ont immigré il y a moins de 15 ans ont pu fréquenter un établissement scolaire au Canada et connaître une scolarisation et une socialisation différente de celles arrivées plus tard dans leur vie.

En complément avec les théories proposées, nous ajouterons que la fécondité des femmes nées à l'étranger se situerait entre celle de leur région d'origine et celle du pays d'accueil, en l'occurrence le Canada. Quant aux immigrantes de seconde génération, elles devraient avoir un niveau de fécondité situé entre celui de la première génération et celui des natives (Bélanger et Gilbert, 2003). Selon Constantza Street (2009), ces femmes subissent certainement deux influences : celle de leurs parents immigrants et celle de la société où elles sont nées. Les immigrantes nées à l'étranger (immigrantes de première génération) ont un ISF plus élevé que les natives et que les immigrantes de seconde génération qui ont au moins un parent né à l'étranger. Les femmes de deuxième génération ont un indice synthétique de fécondité plus bas que celui des femmes natives et de première génération. Enfin, aux États-Unis, Alleman-Velez (2004) montre que les femmes d'origine mexicaine nées aux États-Unis ont moins d'enfants que les immigrantes mexicaines de première génération. Les données du *National Survey of Family Growth* montrent que les femmes d'origine mexicaine de première génération arrivées dans les deux dernières années sont moins éduquées, vivent en plus grande proportion sous le seuil de pauvreté et sont plus souvent mariées que celles arrivées depuis plus de 15 ans. Dans l'ensemble, les auteurs s'accordent pour dire que la fécondité des immigrantes chute avec le temps de

séjour au Canada, plus l'âge à l'arrivée est jeune et plus la génération d'immigration est ancienne. Notre étude permet de tester ces résultats précédents.

Caron, Malenfant et Bélanger (2006) présentent une comparaison par groupe de minorités visibles et considèrent que les différences entre groupes seraient dues à des caractéristiques socioéconomiques différentes. Ainsi, si la composition socioéconomique était identique il n'y aurait pas d'écart de fécondité. Cette théorie socioéconomique est reprise également par Roig Vila et Castro Martin (2007) : un effet de sélection expliquerait en partie la différence de niveaux de fécondité entre les immigrantes de diverses origines puisque certains groupes d'immigrantes selon leur pays d'origine auraient un niveau d'éducation plus élevé que d'autres. Camarota (2005) affirme que les femmes originaires des dix pays les plus représentés aux États-Unis (58 % des immigrants) ont une fécondité supérieure à celle de leur pays de naissance, soit 2,9 enfants aux États-Unis contre 2,3 dans leur pays. Par exemple, les Mexicaines ont 2,9 enfants au Mexique contre 3,5 aux États-Unis (Del Pinal, 2008). Cependant, les femmes de trois pays (Inde, Vietnam et Philippines) ont une fécondité plus faible que dans leur pays d'origine.

Pour Roig Vila et Castro Martin (2007), non seulement le niveau de fécondité peut-être différent, mais également le calendrier des naissances. Dans son étude sur les États-Unis, Del Pinal (2008) montre que les Hispaniques ont une structure par âge plus jeune que celle des « blanches », elles débutent leur vie féconde tôt et la terminent tard. Le programme de planification familiale efficace au Mexique expliquerait une partie de la différence.

Camarota (2005) montre qu'aux États-Unis, les immigrantes sans diplôme d'études secondaires ont 3,3 enfants contre 1,9 pour celles ayant un diplôme collégial ou supérieur. Selon l'auteur, la fécondité peut être vue comme une mesure de l'intégration des immigrants, s'ils ont plus d'enfants c'est qu'ils voient l'avenir avec optimisme. Si les femmes indiennes aux États-Unis avaient le même taux de fécondité qu'en Inde avec le

même niveau d'éducation, elles auraient 2,19 enfants contre 2,23, le taux observé, ce qui est assez proche. Enfin, l'auteur ajoute que l'éducation prédit bien le revenu.

Par ailleurs, selon la théorie du statut de minorité, certains groupes, en raison de l'insécurité, diminueraient leur fécondité pour faire face aux obstacles plus nombreux. La hausse de la fécondité chez les Hispaniques était inattendue, car les études suggéraient que la fécondité serait plus faible avec l'intégration. De plus, les femmes de 20-44 ans qui ne parlent que l'anglais ont deux enfants alors que celles qui ne le parlent pas en ont plus de trois (Leon, 1991).

La dernière théorie, dite culturelle, stipule que les groupes présentent des différences dans leurs valeurs familiales, matrimoniales, de contraception et de fécondité (Caron, Malenfant et Bélanger, 2006).

1.1.3 Fécondité des femmes mariées ou en union libre

Colin et Almey (2005) notent que les couples mariés comptent plus d'enfants à la maison que les couples en union libre et que les familles monoparentales. En particulier car les femmes en union libre sont plus jeunes, les couples en union libre sont plus nombreux à vivre avec un enfant de moins de 6 ans que les couples mariés.

La fécondité hors mariage diffère selon les groupes ethniques (Lapierre-Adamcyk et Charvet, 1999). Aux États-Unis, des études regroupant les individus selon un critère racial ont montré que la fécondité hors mariage diffère selon les groupes de « race » « blanche », « noire », hispanique (Ventura et Bachrach 2000). Les femmes de la catégorie « noire » auraient des taux de fécondité hors mariage plus élevés que celle des « blanches »; les hispaniques auraient des taux plus élevés que les « noires ». Hummer et Hamilton (2010) montrent que les femmes ont des taux de fécondité supérieurs dans le mariage qu'hors mariage, sauf parmi les femmes de la catégorie « noire » pour lesquelles les taux sont presque égaux. Terry-Humen *et al.* ajoutent que le pourcentage de naissances hors mariage

serait dû à une montée des naissances de parents cohabitant (union libre). Les hispaniques ont la plus haute proportion de couples cohabitant, suivi des « blancs » et enfin des « noirs ». Pour terminer, Camarota (2007) dans son article indique que les immigrantes hispaniques, « blanches », « noires » ou provenant d'Asie et Pacifique ont moins de naissances hors mariage que les natives ayant ces mêmes origines. Selon Lapierre-Adamcyk et Charvet (1999), les femmes en union libre ont leurs enfants à un âge plus élevé que les mariées (situation constatée aux États-Unis). Enfin, les femmes célibataires cohabitantes (en union libre) ont plus de chance d'avoir un enfant que celles qui sont seules. Nous procéderons à la vérification de ces faits dans notre étude pour les enfants âgés de moins d'un an.

De plus, le mariage n'est plus une condition pour devenir parent et les naissances hors mariage ne provoquent pas systématiquement un mariage. En outre, l'union libre est devenue une forme d'union répandue et un lieu de formation de la famille. Ainsi, les naissances hors mariage ne sont pas nécessairement issues d'une mère seule. Le fait de naître d'une femme dans un état matrimonial donné ne signifie pas y passer toute son enfance, car des femmes en union libre peuvent décider de se marier ultérieurement (Lapierre-Adamcyk et Le Bourdais, 2004). Enfin, d'après Beaujot (2000), la baisse de la fécondité depuis 1960 résulterait de l'assouplissement du lien conjugal, de l'acceptation de la vie de couple hors du mariage, ainsi que des formes familiales plus axées sur l'intérêt individuel des adultes.

Dans leur texte, Roig Vila et Castro Martin (2007) affirment qu'il y a de grandes différences en matière de situation matrimoniale des mères. Cette affirmation est importante puisque nous savons d'après Colin et Almey (2005) que les couples mariés ont plus d'enfants vivant à la maison que ceux en union libre ou que les familles monoparentales. Ainsi, nous pouvons supposer que la fécondité des immigrées varie selon le statut conjugal.

Dans son article, Beaujouan (2010) s'intéresse aux ruptures d'unions et remises en couple et leur association avec le nombre d'enfants. L'auteure trouve que les ruptures seraient un frein, alors que les remises en couple favoriseraient les naissances. Un nombre croissant d'enfants naissent dans une union qui n'est pas la première pour le père ou pour la mère. De plus, l'âge des conjoints, principalement celui de la femme à la seconde union, joue un rôle important sur la probabilité d'avoir un enfant. Si une femme conclut une seconde union avant l'âge de 30 ans, elle a 67 % de chances de donner naissance dans les cinq ans qui suivent. Le fait que la femme ait déjà des enfants ne semble pas affecter négativement la probabilité d'en avoir d'autres dans une seconde union; au contraire cela peut favoriser la naissance d'un autre enfant. Enfin, l'auteure trouve que les femmes ayant connu une rupture dans leur vie ont une descendance finale plus faible que celles n'en ayant pas connu.

Lapierre-Adamcyk et Le Bourdais (2004) montrent, à partir de données d'enquête (ESG) que la majorité des enfants québécois (85 %) sont nés de parents mariés qui n'avaient pas cohabité ensemble au préalable entre 1971 et 1973. À cette époque, seulement 6 à 7 % des enfants sont nés hors union c'est-à-dire d'une mère seule. En 1980, le quart des enfants sont nés de parents mariés qui avaient auparavant cohabité, alors qu'ils ne représentaient que 5 % des enfants dans les années 1970. Au cours de la même décennie, 17 % des enfants sont nés de parents en union libre au Québec. Dix ans plus tard en 1997-1998, la proportion d'enfants nés de parents en union libre a presque doublé pour atteindre 46 %. Cette situation atteignait 50 % pour les enfants de rang un. La situation au Québec est très différente de celle du reste du Canada puisqu'à la même époque 75 % des enfants du reste du Canada sont nés de parents mariés. Dans le bilan démographique 2010 (Girard, 2010), la proportion de naissances issues de parents non mariés (en union libre, monoparentaux, etc.) était de 63 % en 2009, ce qui est le double du reste du Canada (31 % des naissances).

1.1.4 Intentions et facteurs explicatifs de la fécondité

Les auteurs Roy et Bernier (2006) présentent quelques déterminants théoriques qui agissent sur la décision d'avoir un enfant. Ceux-ci émettent l'idée que de passer de l'intention d'avoir un enfant à sa réalisation dépend d'éléments affectifs, des situations, des conditions, des stratégies, mais aussi des normes et des représentations de la famille que l'on souhaite. Dans une société développée comme celle du Québec, trois conditions sont à considérer selon les auteurs pour vouloir un enfant. La première est la sécurité financière liée notamment à l'emploi et à l'avenir économique en général. Ces éléments entrent dans la théorie de l'évitement du risque proposé par McDonald et repris dans Roy et Bernier (2006). Cette théorie stipule qu'une naissance introduit un changement dans la vie du couple et dépend de perceptions de l'avenir sur les plans économique et social. En raison de cela, les gens investissent dans la sécurité (formation, présence continue sur le marché du travail). Actuellement, les probabilités d'avoir des enfants peuvent se réduire à cause de l'instabilité du marché de l'emploi et de la vie de couple, ainsi qu'une moindre sécurité perçue par les individus. Le désir d'enfants peut être affecté par l'allongement de la scolarité des femmes, car il est admis à travers le monde que les femmes plus éduquées donnent naissance à moins d'enfants que les femmes moins éduquées (Camarota, 2005). Cependant, dans Bélanger et Gilbert (2003), les femmes moins scolarisées ont une probabilité plus faible d'être mères récentes par rapport à celles qui ont un diplôme d'études postsecondaires. Selon Constantza Street (2009), ce serait probablement lié aux différences du calendrier de leur fécondité. Ensuite, le désir d'enfants peut également être affecté par la participation des femmes au marché du travail. En effet, Tsuya (cité par Roy et Bernier; 2006) fait remarquer que l'arrivée massive des jeunes femmes sur le marché du travail est grandement responsable du déclin de la fécondité. En fait, le travail des femmes accroît les coûts directs et indirects liés à un retrait du marché du travail à cause d'une maternité, et le retard de la première union a pour conséquence une descendance réduite (Roy et Bernier, 2006).

Toujours selon Roy et Bernier (2006), la seconde condition pour vouloir un enfant est de vivre dans une relation stable et sûre et la troisième est d'avoir un conjoint capable de partager tant les tâches domestiques que parentales, faisant référence à l'égalité des sexes à l'intérieur du couple, et remettant ainsi en cause les rôles traditionnels des hommes et des femmes, c'est-à-dire les hommes pourvoyeurs et les femmes responsables des tâches domestiques et des enfants. Cette troisième condition correspond à la théorie de l'égalité des sexes présentée par McDonald dans Roy et Bernier (2006), elle touche à la fois la sphère privée et publique que sont la famille et le travail. Cette théorie nous apprend que dans les pays où la participation des femmes au marché du travail est répandue, mais dans lesquels leur charge domestique est encore lourde par rapport à celle des hommes, le niveau de fécondité est particulièrement faible (l'Italie, l'Espagne, etc.) Dans ces pays, l'inégalité entre les sexes se manifesterait par une charge trop lourde pour les femmes qui auraient à faire un choix entre leur carrière et leur vie familiale. Nous incluons dans notre analyse des variables sur l'emploi, le revenu et l'éducation.

En reprenant les théories de McDonald, les auteurs Roy et Bernier (2006) présentent d'autres théories comme celle du choix rationnel. Cette théorie affirme que la naissance du premier enfant apporte un avantage psychologique important, par exemple le fait d'être parent; mais cet avantage est réduit pour les enfants suivants et avec l'âge croissant de la mère. Selon la théorie postmatérialiste associée à la deuxième transition démographique, les comportements démographiques ont été modifiés sous l'effet de la montée des valeurs de réussite individuelle, de la satisfaction des aspirations personnelles, du libéralisme et l'affranchissement des structures traditionnelles. Parallèlement, les nombres de divorces et de naissances hors mariage ont crû. Également, la formation, la cohorte de naissance de la mère, l'appartenance religieuse, la nationalité, la région linguistique et la région géographique sont des facteurs influençant le fait de donner naissance ou non (Wanner et Fei, 2000).

D'après le bilan démographique du Québec 2010 (Girard, 2010), l'indice synthétique de fécondité était de 1,7 enfant par femme et le nombre de naissances de 88 000, en 2010. Après avoir atteint un sommet lors de la période du baby-boom, le nombre de naissances et l'ISF ont chuté de façon importante. Bien que le nombre de naissances soit en hausse depuis quelques années, l'indice synthétique de fécondité n'est pas remonté au-dessus du seuil de remplacement des générations établi à 2,1 enfants par femme depuis le début des années 1970. Bien que l'ISF ne soit pas toujours le meilleur indicateur à cause de son caractère transversal, il est remarquable que cette faible fécondité soit une tendance lourde qui ne s'est pas renversée depuis plus de quarante ans au Québec. Également, en raison du vieillissement de la population, la proportion de femmes en âge de procréer est en baisse. Le calendrier des naissances s'est lui aussi modifié. En effet, l'âge moyen à la maternité, tous rangs de naissance confondus, est de 30 ans en 2010 contre près de 27 ans au cours des années 1970. Il est à noter que, selon Le Bourdais et Lapierre-Adamcyk (2008), plus les femmes commencent tardivement à avoir leurs enfants, moins elles sont susceptibles d'avoir une descendance nombreuse. Un autre changement est la diminution de la proportion de femmes sans enfant pour les femmes nées après les années 1960, passant de près de 24% à près de 18-19% pour les femmes nées au début des années 1970 (Girard, 2010). Au Québec, la proportion des femmes en âge de procréer (15-49 ans) est de : 27,4 % en 1991, 25,9 % en 2001 et 24,3 % en 2006, se situant au-dessous de la moyenne canadienne. Dans un contexte de faible fécondité, la baisse de la proportion de femmes en âge de procréer est associée à un plus faible nombre de naissances annuelles (Constanza Steet, 2009). Entre 1991 et 2001, il y a eu une augmentation du pourcentage des femmes immigrantes dans l'ensemble des femmes en âge de procréer (Constanza Street, 2009).

1.1.5 Fécondité et nuptialité dans les pays moins développés

Regardons de plus près la situation et les éléments théoriques sur la fécondité pour les régions d'où proviennent une grande partie des immigrantes, c'est-à-dire les pays en développement afin d'avoir une meilleure idée d'un aspect de leur socialisation avant et

pendant leur résidence au Canada. Entre 2001-2006, les immigrantes de 15 ans et plus résidant au Québec provenaient à 80 % d'un pays du Sud (Beaudoin, 2011).

La relation entre éducation et fécondité est très complexe (Diamond *et al.*, 1999). La fécondité baisse plus rapidement dans les pays où l'éducation est plus répandue car les normes sociales concernant la procréation changent. Les femmes moins scolarisées subiraient également l'influence des normes sociales (*Population Reference Bureau, PRB, 2000*). Cependant au niveau individuel avoir réalisé seulement quelques années d'étude au primaire a peu d'effets sur la baisse de la fécondité. De plus, les auteurs de ce rapport constatent que dans certains pays d'Afrique (Mali, Zambie) les femmes les plus éduquées ont plus d'enfants que les femmes qui ont suivi des études plus courtes dans d'autres régions (Asie, Amérique latine). L'éducation tend à faire baisser la fécondité car elle agit sur d'autres variables comme l'âge aux premières relations sexuelles, l'âge au mariage, le désir d'enfants et l'utilisation de moyens contraceptifs.

Selon Schoumaker et Tabutin (1999), la pauvreté est un des facteurs-clés des fécondités élevées; et le lien entre la pauvreté et la fécondité peut également être influencé par des variables intermédiaires comme l'instruction, le type d'emploi ou autres. Cosio-Zavala (2001) constate que le niveau de développement socio-économique des pays a un lien fort avec la baisse de la fécondité. Diamond *et al.* (1999) montrent que dans les régions qui sont en pleine transition de fécondité le coût des enfants tend à augmenter. En Afrique du Nord où la fécondité a baissé beaucoup plus rapidement qu'en Afrique sub-saharienne, le report de l'âge au mariage a été un élément déterminant dans la baisse de la fécondité (Cosio-Zavala, 2001).

Selon le PRB (2005), l'indice synthétique de fécondité des femmes varie selon la zone géographique : en Amérique du Nord, il est de 2,0; en Amérique centrale, de 2,8; en Amérique du Sud, de 2,5; aux Antilles, de 2,6; en Europe, de 1,4; en Afrique, de 5,1; en Afrique du Nord, de 3,3; au Moyen-Orient, de 3,6; en Asie du Sud-est, de 2,7; en Asie

centrale et du Sud, de 3,2 et enfin, en Océanie, l'ISF est de 2,1 enfants par femme (annexe 1).

1.1.6 Intégration des immigrants

Le processus d'intégration des immigrants dans la société d'accueil est associé aux caractéristiques familiales telles que la fécondité et le statut matrimonial. Ce processus peut dépendre de plusieurs facteurs individuels tels que la catégorie d'immigration (économique, recomposition familiale ou réfugiée), l'âge à la migration, le capital éducatif et socio-économique au moment de l'arrivée, le groupe ethnoculturel d'appartenance (Constantza Street, 2009). Les trois principales catégories qui distinguent les immigrants qui veulent venir s'installer au Québec sont la catégorie des immigrants économiques, du regroupement familial et des réfugiés (Turcotte, 2010). Le système d'immigration du Canada est basé depuis 1967 sur un système de points pour les immigrants « parrainés » ou « indépendants » calculés à partir de l'âge, le domaine et le niveau de scolarité, l'expérience professionnelle, les langues officielles, l'adaptabilité, enfin l'époux ou le conjoint de fait peut contribuer pour quelques points. Les processus de migration et d'intégration sont plus aisés lorsqu'ils mettent en scène des personnes de la même origine qui ont déjà migré dans le pays d'accueil (Massey, 1994). Selon les données de l'ISQ (5 avril 2011), en 2010 les contingents d'immigrantes les plus importants se trouvent dans le groupe d'âge des 25 à 39 ans. Les femmes âgées de plus de 15 ans et arrivées au Québec en 2010 sont en majorité mariées (ISQ, 5 avril 2011). Entre 2005 et 2009, plus d'hommes sont immigrants économiques (68 % contre 58,6 %) et plus de femmes sont venues dans le cadre de regroupement familial (26,8 % contre 17,1 %). Enfin, le rapport hommes-femmes est équilibré pour les réfugiés (12,7 % contre 12,6 %) (Turcotte, 2010).

Entre 2005-2009, au Québec, les régions de naissance des femmes les plus représentées sont l'Asie et Moyen-Orient (29,5 %) (Liban), l'Afrique (28,6 %) (Cameroun, République Démocratique du Congo), l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie) qui se

démarquent clairement, car les 2/3 des immigrants proviennent de cette sous-région, de l'Amérique (22 %) (Colombie, Mexique, Pérou) et des Antilles dont Haïti fait partie et où le français est une langue officielle. Enfin, l'Europe (19,8 %) comprend des pays comme la France et des pays francophiles comme la Roumanie et la Moldavie (Turcotte, 2010).

Les immigrantes sont plus éduquées que les natives. La majorité des femmes immigrantes (62 %) ont été à l'école plus de 14 ans alors que c'est le cas de seulement 37 % des natives en 2001 (Nobert, 2005). Les natives sont plus âgées que les immigrantes.

1.2 Originalité de la présente recherche

À notre connaissance, il n'existe pas d'article portant sur le niveau de fécondité des femmes immigrantes par région de provenance, en fonction du statut conjugal (mariée ou en union libre). En fait, les auteurs des études précédentes présentent surtout, de manière séparée, soit la fécondité par état matrimonial, soit la fécondité par groupe d'immigrantes. En combinant la région d'origine et le statut conjugal à l'étude de la fécondité, nous pouvons ainsi mieux évaluer les dimensions de la fécondité des immigrantes.

1.3. Les hypothèses

Nous posons les hypothèses suivantes. Premièrement, les immigrantes sont plus souvent mariées qu'en union libre (ISQ, 5 avril 2011) et ont plus souvent leurs enfants à l'intérieur des liens du mariage qu'au sein de l'union libre en comparaison avec les femmes natives du Canada résidant au Québec.

Deuxièmement, au Québec les immigrantes ont, quel que soit leur statut conjugal, une fécondité plus élevée que les natives, sauf dans le cas des immigrantes provenant de l'Europe et de l'Asie de l'Est. Les femmes provenant de ces deux régions ont une fécondité inférieure ou égale à celles des natives (Caron Malenfant et Bélanger, 2006; Bélanger et Gilbert, 2003).

Troisièmement, les femmes en union libre ont moins d'enfants que les femmes mariées, quelle que soit leur région d'origine (Colin et Almey, 2005).

Quatrièmement, la fécondité des immigrantes est plus faible pour les femmes de deuxième génération que pour celles de première génération. Quant aux femmes immigrantes de première génération arrivées avant l'âge de 15 ans, elles ont une fécondité plus faible que celles arrivées après l'âge de 15 ans (Bélanger et Gilbert, 2003).

Cinquièmement, les femmes en union libre ont leurs enfants plus tard que les femmes mariées, quelle que soit la région d'origine des femmes (Lapierre-Adamcyk et Charvet, 1999).

Finalement, la fécondité des femmes natives et immigrantes est plus basse pour celles qui vivent au-dessus du seuil de faible revenu (Caron, Malenfant et Bélanger, 2006; Bélanger et Gilbert, 2003). La fécondité est plus difficile à prédire avec le plus haut niveau d'éducation atteint puisque des éléments théoriques montrent que la fécondité devrait être plus faible plus le niveau d'éducation est élevé (Camarota 2005), mais d'autres résultats indiquent que la fécondité est plus élevée pour les femmes ayant un diplôme universitaire (Caron, Malenfant et Bélanger, 2006; Bélanger et Gilbert, 2003). Enfin, la fécondité devrait être plus basse pour celles qui sont actives sur le marché du travail (Bélanger et Gilbert, 2003). Également, nous devrions avoir un indice synthétique de fécondité plus faible lorsque nous ajoutons les variables d'emploi, de revenu et d'éducation à notre modèle de base qui ne prend pas ces variables en compte.

1.4. Données, variables et méthodologie

Le groupe cible de notre analyse est constitué des femmes âgées de 15 à 49 ans, groupe d'âge correspondant à la période reproductive des femmes. Les femmes natives composent le groupe de référence pour les comparaisons. Nous utilisons les données

provenant du recensement canadien de 2006³ avec le questionnaire long (2B) qui est distribué à 20 % de la population; l'analyse sera réalisée avec les micro-données à grande diffusion disponible au CIQSS.

Nous avons choisi de considérer les variables suivantes pour l'étude de la fécondité : indice synthétique de fécondité, indices synthétiques de fécondité maritale d'une part et en union libre d'autre part, ainsi que les rapports de chances d'avoir une naissance l'année précédent le recensement selon le statut conjugal, l'âge des femmes de 15 à 49 ans (groupe de 5 ans), la scolarité (le plus haut niveau atteint soit : sans diplôme, diplôme d'études secondaires, diplôme supérieur au secondaire dont les diplômes professionnels et d'études collégiales ou un diplôme universitaire), le statut d'emploi (active, inactive et chômeuse, peu importe si l'emploi est temporaire ou non et si les femmes sont qualifiées ou non). Dans la présente étude nous désignons le statut conjugal en référence à l'état matrimonial des couples unis d'un homme et d'une femme, mariés ou en union libre en excluant les autres états matrimoniaux tels que célibataire, veuve, divorcée, mère monoparentale, etc.

Dans la présente étude, nous préférons à la distinction entre « minorités visibles », celle entre groupes de femmes selon le lieu de naissance. La variable de la région d'origine comprend les femmes de première et de deuxième génération (Amérique du Nord, Amérique latine, Antilles, Europe, Afrique subsaharienne, Afrique du Nord-Moyen-Orient (Asie de l'Ouest), Asie du Sud, Asie de l'Est (comprend l'Asie du Sud-est), Asie du Sud, et enfin l'Océanie)⁴. Enfin, la génération 1 désigne les femmes nées à l'étranger parmi lesquelles nous distinguons les femmes arrivées avant l'âge de 15 ans et celles ayant migré

³ Bien que la recherche et les analyses soient fondées sur des données de Statistique Canada, les opinions exprimées ne représentent pas celles de Statistique Canada.

⁴ En raison de faibles effectifs, des regroupements de régions différents de la première génération ont été réalisés chez les femmes de première génération arrivées avant et après 15 ans. Par exemple, les femmes provenant de l'Amérique latine et des Antilles sont regroupées dans une seule région.

après l'âge de 15 ans, et la génération 2, celles qui sont nées au Canada mais dont au moins un des deux parents est né à l'étranger (la région d'origine de la mère sera la référence). Ces variables serviront à faire l'état de la situation dans une partie descriptive, qui comportera des résultats pouvant expliquer les différences entre les multiples indices synthétiques de fécondité, notamment par le biais de tableaux croisés.

Dès à présent, le terme « immigrantes » s'applique à toutes les femmes, qu'elles soient de première ou de deuxième génération de présence au Canada, c'est-à-dire celles qui sont nées à l'étranger, mais qui ont migré au Canada d'une part et, celles nées au Canada, mais dont au moins un parent est né à l'étranger d'autre part. Il est à noter que nous distinguons les femmes de chacune de ces deux générations. Par contraste, nous désignons les femmes natives du Canada en référence aux Canadiennes de trois générations et plus de présence au Canada, c'est-à-dire celles qui sont nées au Canada et dont les parents sont aussi natifs de ce pays. Par conséquent, dans la présente étude, les femmes immigrantes de deuxième génération ne feront pas partie du groupe des femmes natives. De plus, nous ne distinguons pas les femmes de deuxième génération et demie, c'est-à-dire celles dont un seul parent est d'origine étrangère. Toutefois, à l'intérieur de la première génération nous tenons compte des immigrantes qui sont arrivées avant l'âge de 15 ans et après cet âge. Les femmes immigrantes arrivées avant l'âge de 15 ans sont désignées comme faisant partie de la première génération et demie; les femmes de cette génération ont été scolarisées dans le pays d'accueil, ce qui les rapproche davantage des normes sociales du pays d'accueil. Les générations d'immigration 1, 2 et 3 dont les données sont disponibles depuis 2001 (Constanza Street, 2009) sont déterminées à partir du pays de naissance de l'individu et du pays de naissance de l'un des deux parents. Lorsque les deux ou l'un des deux parents sont nés à l'étranger, le pays de naissance de la mère est celui qui est retenu. Lorsque le père est né à l'étranger et la mère au Canada, la naissance est considérée de deuxième génération et lorsque le père est né au Canada et la mère à l'étranger la naissance est considérée de première génération.

Les variables susmentionnées serviront également à créer des régressions logistiques à l'aide de divers modèles dans une partie plus explicative du travail (chapitre 5). Par ailleurs, notre variable dépendante désigne les naissances estimées à partir de la présence d'un enfant âgé de moins d'un an associé à la femme.

Pour la mesure de la fécondité, nous utiliserons une méthode indirecte inspirée du décompte des enfants par foyer (Desplanques, 1993). « Le principe en est simple. Dans les pays où la mortalité des enfants est faible et où la famille nucléaire domine, la plupart des enfants nés dans les années qui précèdent de peu le recensement sont vivants au moment du recensement et recensés avec leur mère » (Desplanques, 1993). Cette méthode crée cependant un biais, car elle surestime l'indice synthétique de fécondité aux âges avancés et le sous-estime aux jeunes âges. Mais cela a moins d'impact si nous nous intéressons seulement à l'indice total et non par groupe d'âge spécifique. Il s'agira de ramener les femmes âgées de 15 à 49 ans qui habitent en présence d'au moins un enfant âgé de moins d'un an (ces données sont considérées comme les naissances qui se sont produites au cours de l'année précédent le recensement de 2006) à l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans, pour chacun des groupes d'âges de cinq ans. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un indice synthétique de fécondité, puisque nous ne rapportons pas des naissances mais des femmes vivant avec des enfants âgés de moins d'un an à l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans. De plus, nous ne savons pas si la naissance est rapportée à la mère biologique, car comme l'explique Desplanques (1993), les enfants sont rattachés à la femme qui vit actuellement dans le ménage, par exemple « une femme vivant en couple avec un homme qui élève des enfants qu'il a eus d'une précédente union est considérée comme la mère des enfants » (Desplanques, 1993).

Nous observerons si les écarts entre groupes de femmes immigrantes sont significatifs ou non. Nous choisissons de réaliser notre analyse à l'aide des enfants âgés de moins d'un an plutôt que ceux âgés de 0 à 4 ans comme l'avaient fait Bélanger et Gilbert (2003), pour réduire le risque que les naissances se soient produites à l'extérieur du pays.

Des variables d'interaction, groupant la région d'origine et le statut conjugal, nous permettent de comparer les niveaux de fécondité pour les différentes catégories en calculant des rapports de chance. Il s'agit de comparer une modalité de la variable à la modalité de référence qui est codée 1; si le chiffre est inférieur à 1, le risque est plus faible par rapport à la catégorie de référence (risque moins élevé d'avoir eu une naissance pendant l'année précédent le recensement, pour une catégorie donnée). Par contre, si le chiffre est supérieur à 1, le risque est plus élevé que pour la catégorie de référence de se réaliser (risque plus élevé d'avoir eu une naissance).

Dans la présente analyse, nous calculons l'indice synthétique de fécondité ou (ISF) comme indicateur de mesure de la fécondité des femmes sans tenir compte du statut conjugal⁵. Par contre, afin de mesurer la fécondité des femmes mariées et en union libre séparément, nous calculons les indices synthétiques de fécondité maritale et en union libre comme indicateurs de niveau de fécondité des femmes de chacun des statuts conjugaux⁶. Ces deux derniers indices sont calculés comme l'ISF pour l'ensemble des femmes âgées de 15 et 49 ans. Selon la définition de Statistique Canada «l'indice synthétique de fécondité réfère au nombre d'enfants qu'aurait hypothétiquement une femme au cours de sa vie reproductive si elle connaissait les taux de fécondité par âge observés au cours d'une année civile donnée»⁷. Nous faisons la somme des taux de fécondité par groupe d'âge pour les femmes de 15-49 ans et les multiplions par 5. Nous prenons ainsi en compte la structure par âge ou effet d'âge. Pour tenir compte des effets du statut conjugal, nous calculons également des indices synthétiques séparés pour les femmes mariées et en union libre. La formule suivante résume le calcul utilisé à la fois pour l'indice synthétique

⁵ Cela comprend tous les états matrimoniaux (mariée, union libre, monoparentale, divorcée, veuve).

⁶ Les indices synthétiques de fécondité maritale et en union libre peuvent sembler élevés par rapport aux ISF totaux car nous rapportons la majorité des naissances sur un effectif de femmes plus restreint (mariée ou en union libre).

⁷ <http://www.statcan.gc.ca/concepts/definitions/fertility-fecondite03-fra.htm>

de fécondité comprenant toutes les femmes et pour l'ISF selon le statut conjugal (mariées ou en union libre) :

$$f(x, x + 5) = \sum_{15}^{49} 5 \frac{N(x, x + 5)}{F^m(x, x + 4)}$$

Comme cet indice est transversal, cela peut fausser un peu les résultats, car les indices sont calculés avec des femmes faisant partie de plusieurs générations distinctes, il s'agit en somme d'une génération fictive de femmes. L'indice est surévalué à cause des effets de calendrier, par exemple si les femmes des générations plus anciennes décident d'avoir leurs enfants en même temps que les plus jeunes générations. Également, les effets de calendrier peuvent ne pas être les mêmes pour les différents groupes étudiés, par exemple une année donnée un groupe pourrait avoir des indices synthétiques de fécondité plus élevés qu'un autre groupe, mais dans la génération réelle il se pourrait que les femmes aient eu autant d'enfants.

1.5 Limites

Une des limites est que la fécondité des femmes immigrantes de première génération représente seulement leur fécondité au Canada. Cela peut entraîner un biais de sous-estimation, car les femmes immigrantes de première génération ont pu avoir une ou plusieurs naissances avant d'arriver au Canada. La variable dépendante qui représente la fécondité est de nature transversale et peut par conséquent introduire un biais, puisqu'elle n'indique pas la descendance finale. Pour l'analyse, nous sommes limités dans les variables que nous pouvons inclure dans les régressions. Par exemple, la fécondité peut être influencée par la culture du pays de départ et ensuite par les parents; ce sont des variables de perception difficiles à prendre en compte. En outre, les valeurs individuelles qui influencent le choix du statut conjugal et de la fécondité sont difficiles à saisir. Également, dans le recensement nous avons le statut matrimonial au moment du recensement, lequel peut différer de celui au moment de la naissance l'année précédente. Mais en prenant les enfants de 0 an, on considère que ce biais ne devrait pas être trop marqué.

Nous pourrions également tenter de prendre en compte le fait que la femme ait déjà des enfants en considérant l'année de migration de la mère et en la comparant à l'âge des enfants. Il peut également se produire un biais de sous-estimation en rapportant les enfants de moins d'un an aux femmes de 15 à 49 ans, car des enfants peuvent être non comptabilisés s'ils vivent avec une femme de plus de 49 ans ou avec seulement un membre masculin de la famille tel le père. De plus, une naissance est estimée à partir des enfants de moins d'un an vivant dans le ménage et nous supposons que la naissance que nous considérons se rapporte à la mère biologique ou à une autre femme de 15-49 ans vivant dans le ménage, sans garantie. Dans notre recherche, nous n'explorerons pas les couples mixtes (couple unissant une personne native et une personne immigrante), lesquels auraient pu nous fournir un intermédiaire entre les immigrantes et les femmes natives du fait que les données sur le père sont plus difficiles à obtenir (nous ne savons pas toujours qui est le père) et que les effectifs sont très faibles. Également, nous ne traiterons pas et donc excluons les immigrants qui s'identifient à plus d'une région d'origine (les deux parents viennent de régions différentes), car cela complexifierait la recherche, seul l'origine de la mère sera prise en compte. Plus encore, nous prendrons les immigrantes par région d'origine, car les effectifs par pays peuvent être faibles et inégaux. Un autre élément que nous devons prendre en compte et qui peut limiter l'analyse est le fait que les immigrantes ne sont parfois pas assez nombreuses dans chaque catégorie pour que nous puissions établir toutes les distinctions qui nous intéressent. Cela est le cas pour les femmes de 2^e génération trop peu nombreuses dans certains groupes d'âge et que nous ne pouvons pas distinguer par exemple selon le niveau d'éducation atteint. Enfin, avec le recensement l'âge moyen des femmes à la maternité peut être différent de quelques mois à moins d'un an, du véritable âge à la maternité.

Nous utilisons aussi le registre des naissances du Québec pour compléter et avoir un aperçu à travers le temps (les données sont disponibles de 1985 à 2007). Entre 1985 et 2007, de nouveaux pays ont été créés suite à la chute de l'Union soviétique que nous plaçons en Europe et en Asie, même si toutes les républiques de l'Union soviétique étaient

classées en Europe. Un autre problème de comparabilité vient du fait que les catégories à partir desquelles nous pouvons distinguer l'union libre ont changé de définition au cours des années; par exemple en 1985 la catégorie « célibataire » existait, mais pas la catégorie « cohabitante » pour désigner les femmes vivant en union libre (alors que cette catégorie a été introduite dans les recensements canadiens à partir de 1981). Également, la référence à la région d'origine de la mère pourrait nous faire sous-estimer le nombre de personnes descendantes d'immigrants car il semble que les femmes natives sont plus nombreuses à être en couple avec un immigrant que les hommes natifs avec une immigrante. « Par exemple, les hommes arabes ou asiatiques occidentaux, noirs ou sud-asiatiques qui vivaient en couple affichaient une proportion plus élevée d'unions mixtes que les femmes de ces groupes » (Milan *et al.*, 2010). Les données du registre des naissances comprennent toutes les naissances; alors que pour certaines régions (Océanie, Asie du Sud) les données pondérées du recensement, étaient trop faibles pour être analysées. Enfin, il pourrait être possible d'analyser les données de façon longitudinale, en suivant les naissances d'une même femme aux différentes années du registre des naissances. Cependant, les naissances du registre ne concernent que celles s'étant produites au Québec. Enfin, dans le recensement 2006, la variable sur la religion n'est pas disponible.

Pour notre recherche, nous ciblons uniquement la population québécoise et sommes conscients que les origines principales des immigrantes varient grandement d'une province à l'autre. De plus, au Québec, les caractéristiques matrimoniales diffèrent de celles du reste du Canada et de l'Amérique du Nord avec la pratique courante des unions libres.

Chapitre 2 : Portraits des femmes et de leurs naissances

2.1 Pourcentages de femmes et de naissances

D'après les données du recensement de 2006, les immigrantes de première et de deuxième génération forment approximativement 20 % des 1 830 610 femmes âgées de 15 à 49 ans résidant au Québec, soit environ 345 775 femmes (tableau 1). Notons par exemple que 11,47 % de l'ensemble des femmes mariées et 14,54 % de l'ensemble des naissances de femmes mariées proviennent de personnes originaires d'Europe. Les immigrantes originaires d'Europe représentent un peu plus du tiers des immigrantes de première et de deuxième génération, constituant ainsi le groupe le plus important⁸ parmi l'ensemble des femmes immigrantes. Bien qu'aujourd'hui l'Europe ne soit plus la région principale d'immigration, étant remplacée par l'Afrique et l'Asie (Girard 2010), elle conserve encore une place importante. Nous constatons que les régions comprenant des pays avec un nombre plus important de locuteurs francophones tels que l'Europe, l'Afrique du Nord-Moyen-Orient et les Antilles sont les régions d'origine des femmes immigrantes et descendantes d'immigrantes les plus fréquentes.

⁸ Principalement dû aux femmes de deuxième génération.

Tableau 2.1- Pourcentages de femmes natives et immigrantes âgées de 15 à 49 ans et de naissances selon le statut conjugal des femmes et des mères, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada)

Régions d'origines	Total ¹		Mariées		En union libre	
	Femmes	Enfants	Femmes	Enfants	Femmes	Enfants
Natives (Canada)	81,11	75,03	68,62	50,12	93,95	94,59
Amérique du Nord	0,46	0,50	0,60	1,02	0,25	0,09
Amérique latine	1,82	2,27	2,61	3,72	0,77	0,71
Antilles	2,14	2,59	2,07	3,35	0,48	0,66
Europe	6,71	7,32	11,47	14,54	3,08	2,52
Afrique subsaharienne	0,88	1,69	1,17	2,96	0,26	0,45
Afrique du Nord-M-O	3,31	6,30	6,78	14,93	0,39	0,48
Asie de l'Est	2,61	2,70	4,47	5,77	0,73	0,50
Asie du Sud	0,94	1,57	2,16	3,59	0,07	0,00
Océanie	0,02	0,02	0,03	0,00	0,01	0,00
Total %	100	100	100	100	100	100
N (effectifs)	1 830 580	75 665	524 105	29 400	495 015	39 670

Note : Dans le tableau, il n'y a pas de distinction entre la première génération et la deuxième génération.

1 : Le total comprend tous les états matrimoniaux (veuve, divorcée, monoparentale, mariée, en union libre).

Nous évaluons l'effectif des naissances ayant eu lieu l'année précédant le recensement, à 75 665. Nous avons obtenu ce chiffre après avoir soustrait de la somme totale des enfants âgés de moins d'un an (76 720) ceux qui habitent avec d'autres membres de la famille ou le père monoparental, et nous ne considérons que les enfants vivant avec une femme âgée de 15 à 49 ans.

2.2 Portrait des femmes immigrantes

La seconde génération d'immigration représente les femmes qui sont nées au Canada, mais dont au moins un parent est né ailleurs. L'effectif des femmes de cette génération est plutôt faible (moins de 20 % des femmes immigrantes) pour la plupart des régions d'origine. Par exemple, 92,3 % (tableau 2.2) des femmes originaires d'Afrique subsaharienne sont de première génération. Ce résultat s'explique par le fait que la migration massive en provenance de la plupart des régions est très récente, à l'exception de l'Europe dont le pourcentage de femmes en deuxième génération est le plus élevé (environ

50 %). Pour les régions du Sud, les Antilles ont de loin le pourcentage de femmes (67,8 %) en première génération le moins élevé.

Tableau 2.2- Pourcentages des femmes de première génération et de celles arrivées avant l'âge de 15 ans, parmi les immigrantes âgées de 15 à 49 ans selon le statut conjugal, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada)

Régions d'origines	Amérique du Nord	Amérique latine	Antilles	Europe	Afrique sub saharienne	Afrique du Nord et M-O	Asie de l'Est	Asie du Sud
Tout statut conjugal confondu								
1 ^{ere} génération	40,9 ¹	84,4	67,8	49,3	92,3	84,2	84,6	85,6
Avant 15 ans	30,3 ²	24,9	30,6	31,9	17,2	23,4	23,7	17,4
Effectif (mariées+union libre)	8 495	33 315	39 175	122 785	16 135	60 550	47 745	17 140
Mariées								
1 ^{ere} génération	58,7	96,0	88,8	54,2	97,5	93,5	96,5	97,0
Avant 15 ans	15,0	<i>13,71</i>	<i>13,7</i>	21,8	<i>9,8</i>	<i>9,8</i>	<i>9,1</i>	<i>9,1</i>
Effectifs (mariées)	3 150	13 700	10 870	60 120	6 130	35 560	23 450	11 320
En union libre								
1 ^{ere} génération	33,2	91,5	68,1	54,9	94,1	75,5	85,8	82,4
Avant 15 ans	44,4	29,2	29,2	30,3	23,5	23,5	<i>40,5</i>	<i>40,5</i>
Effectifs (en union libre)	1 255	3 830	2 385	15 260	1 280	1 940	3 590	360

Note : Les chiffres en italiques indiquent que deux régions ont été combinées en raison de faibles effectifs.

¹ Lecture : Parmi les femmes de 15-49 ans mariées et en union libre, originaires d'Amérique du Nord qu'elles soient de première ou de deuxième génération, 40,9 % sont de première génération.

² Lecture : Parmi les femmes de 15-49 ans mariées et en union libre de première génération, originaires d'Amérique du Nord, 30,3 % sont arrivées avant 15 ans.

La décomposition de la première génération d'immigration par âge à l'arrivée nous permet de voir que la majorité de ces femmes est arrivée après 15 ans, toutes origines confondues. Parmi elles, 17,4 % des femmes de première génération originaires d'Asie du Sud sont arrivées avant 15 ans (tableau 2.2). Nous remarquons également que parmi les mariées, les pourcentages de femmes arrivées avant 15 ans sont les plus faibles. Ainsi, il semble que les femmes arrivées après 15 ans ont pu migrer dans le cadre du regroupement familial, ou en tant qu'immigrante économique ou encore réfugiée.

2.3 Femmes vivant en couple, mariées ou en union libre

Nous présentons la répartition totale des femmes natives et immigrantes, nous distinguons ensuite les femmes de première et deuxième générations, ainsi que celles arrivées avant l'âge de 15 ans et après, selon le statut de vie en couple.

Parmi les femmes natives et immigrantes de toutes origines confondues, les pourcentages de femmes mariées et en union libre sont très proches (28,6 % et 27,0 % respectivement) (tableau 2.3). Les statuts conjugaux des femmes natives et des immigrantes âgées de 15 à 49 ans diffèrent. Les femmes immigrantes sont plus souvent mariées qu'en union libre alors que les natives sont plus souvent en union libre. Par contre nous remarquons que les natives sont 55,5 % à vivre en couple ce qui est plus élevé que la plupart des immigrantes des différentes origines; sauf pour celles originaires d'Europe, d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud qui sont 61,4 %, 61,9 % et 68,1 % respectivement, à vivre en couple.

Tableau 2.3- Pourcentage des femmes âgées de 15 à 49 ans, selon le statut conjugal, la génération et l'âge à l'arrivée, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada)

Régions d'origines	Natives (Canada)	Amérique du Nord	Amérique latine	Antilles	Europe	Afrique sub saharienne	Afrique du Nord et M-O	Asie de l'Est	Asie du Sud	Océanie	Total
Total											
En couple	55,5	51,9	52,6	33,9	61,4	45,9	61,9	56,6	68,1	43,7	55,6
Mariées	24,2	37,1	41,1	27,8	49,0	38	58,7	49,1	66	35,6	28,6
Union libre	31,3	14,8	11,5	6,1	12,4	7,9	3,2	7,5	2,1	8,1	27
Avant 15 ans											
En couple	55,5	46,2	30,2	30,2	50,3	30,9	30,9	37,1	37,1		
Mariées	24,2	29,4	20,6	20,6	38,0	26,9	26,9	26,2	26,2		
Union libre	31,3	16,8	9,6	9,6	12,3	4,0	4,0	10,9	10,9		
Après 15 ans											
En couple	55,5	81,5	58,9	58,9	77,0	74,5	74,5	77,9	77,9		
Mariées	24,2	72,3	50,0	50,0	63,8	70,8	70,8	73,5	73,5		
Union libre	31,3	9,1	8,9	8,9	13,2	3,7	3,7	4,5	4,5		
1 ^{ère} génération											
En couple	55,5	65,1	59,1	42,3	67,6	48,0	68,1	63,6	76,6		
Mariées	24,2	53,2	46,7	36,2	53,8	40,1	65,2	56,0	74,7		
Union libre	31,3	12,0	12,4	6,1	13,8	8,0	2,8	7,6	1,9		
2 ^e génération											
En couple	55,5	42,6	16,9	15,6	55,3	18,9	28,9	18,2	16,0		
Mariées	24,2	25,9	10,6	9,6	44,3	12,4	24,0	11,2	13,6		
Union libre	31,3	16,7	6,3	6,0	11,1	6,4	4,9	6,9	2,4		

Les cases vides sont dues à un trop faible effectif (Océanie), et au fait que le calcul n'a pas été effectué pour la colonne du total découpé par génération.

Les pourcentages de femmes en couple sont les plus élevés parmi celles de première génération et celles arrivées après 15 ans. Ce résultat s'explique en partie par le fait que les femmes de première génération sont plus âgées en moyenne que celles de deuxième génération, et que celles arrivées avant 15 ans sont plus jeunes que celles arrivées après cet âge (annexe 4). Ainsi, le pourcentage de femmes en couple semble être associé à l'âge et à la génération de migration. Au chapitre 5, nous présenterons les résultats de régression permettant de contrôler pour l'âge des femmes. Notons aussi que les femmes originaires des Antilles vivent le moins en couple.

2.3.1 Lien entre statut conjugal et fécondité

Comment la fécondité est-elle liée au pourcentage de femmes vivant en couple (mariée ou en union libre)? Nous supposons que la fécondité se produit principalement par les femmes en couple et un indice de fécondité plus faible serait associé aux femmes qui ne sont pas en couple. Près de 90 % des naissances sont le fruit de parents mariés ou en union libre (figure 2.4). De plus, les femmes en union libre ont généralement moins d'enfants que celles qui sont mariées (Colin et Almey, 2005).

En annexes 2 et 4 nous remarquons que les femmes sont plus nombreuses à vivre en couple lorsqu'elles sont plus âgées, qu'elles sont de première génération, qu'elles vivent au-dessus du statut de faibles revenus, qu'elles sont plus éduquées et qu'elles occupent moins souvent un emploi.

Ensuite, les femmes de première génération sont moins souvent en union libre, elles vivent plus souvent au-dessus du statut de faibles revenus, plus elles occupent un emploi et sont plus nombreuses à avoir obtenu un diplôme universitaire (en retirant les natives de la relation). Cela rejoint les éléments abordés par Milan (2003) qui affirmait, que les femmes plus éduquées ayant fait au moins des études partielles post-secondaires seraient plus nombreuses à vivre en union libre.

Dans la section suivante, nous présentons la répartition en pourcentages des naissances de femmes mariées ou en union libre âgées de 15 à 49 ans.

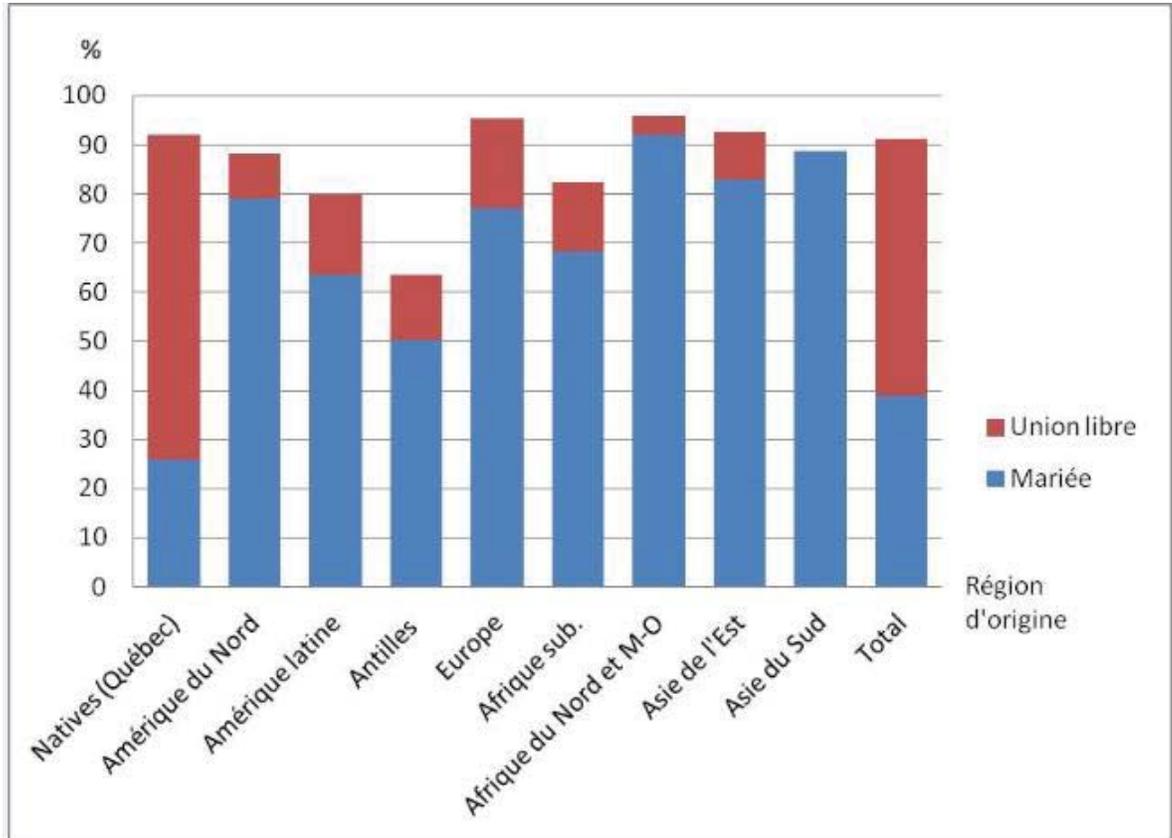
2.4 Naissances des femmes mariées et en union libre

Nous constatons que les naissances chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, toutes générations et régions d'origine confondues sont presque entièrement le fait de femmes mariées (38,9 %) ou en union libre (52,4 %). Très peu de naissances chez les femmes qui ne sont pas en couple sont répertoriées (annexe 2.4 et figure 2.4). Entre 80 à 90 % des enfants de moins d'un an vivent avec des femmes mariées ou en union libre, pour la plupart des groupes d'origine sauf pour les femmes originaires des Antilles où seulement 64 % des

enfants sont issus de femmes mariées ou en union libre. Pour cette région, il y aurait possiblement beaucoup de femmes monoparentales ayant des enfants ou qui se retrouveraient seules après la naissance d'un enfant (Leloup, 2005).

Les immigrantes de chacune des régions ont nettement plus souvent leurs enfants en étant mariées plutôt qu'en l'union libre. Par exemple, pour la région d'origine de l'Afrique du Nord-Moyen-Orient, seulement 4 % des naissances sont le fait de femmes en union libre comparativement à plus de 92 % qui sont de femmes mariées. Au contraire, les natives ont nettement plus souvent leurs enfants en étant en union libre (66,1 %) plutôt qu'en étant mariées (26,0 %). Ceci montre un fort contraste entre les femmes natives et les femmes immigrantes de chacune des régions d'origine (figure 2.4).

Figure 2.4- Pourcentage des naissances de femmes âgées de 15 à 49 ans selon le statut conjugal, pour la première et la deuxième génération réunies, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada)



Les femmes immigrantes de première génération ayant une naissance sont plus souvent mariées qu'en union libre. Par exemple, 71,4 % des femmes originaires d'Europe ont eu leurs enfants en étant mariées contre 22,5 % en union libre (annexe 2.4). Pour la deuxième génération, il est plus difficile de tracer le portrait, car très peu de femmes sont en union libre. De plus, le manque d'effectifs dans certains groupes d'origine ne nous permet pas de comparer la part des naissances provenant de femmes mariées ou en union libre. Les régions où nous observons des naissances provenant de femmes de deuxième génération et vivant en union libre sont les suivantes : Amérique latine, Antilles et Europe. Nous pouvons à partir des données disponibles montrer par exemple, que les femmes de deuxième génération originaires d'Europe sont 82,3 % à avoir donné naissance en étant mariées et 14,3 % en étant en union libre. Nous pouvons également ajouter qu'en fonction

de la génération, il existe un écart important dans la proportion de femmes qui ont leurs enfants dans le mariage : les femmes de premières générations ayant plus souvent des enfants dans le mariage qu'en union libre : Amérique du Nord (80,7 % pour la première et 65 % pour la deuxième), Amérique latine (66,8 % pour la première et 33,3 %), Antilles (54,3 % pour la première et 41,6 % pour la deuxième), Afrique du Nord-Moyen-Orient (93,4 % pour la première et 79,3 % pour la deuxième) et Asie du Sud (94,1 % pour la première et 0,0 % pour la deuxième). La différence de pourcentage de naissances de mères mariées, entre les première et deuxième générations, est plus petite parmi les femmes originaires d'Afrique subsaharienne (68,6 % pour la première et 66,7 % pour la deuxième). Pour les femmes originaires d'Europe et d'Asie de l'Est, les pourcentages de celles de première génération ayant des naissances dans le mariage sont plus faibles que ceux de la deuxième génération (71,4 % pour la première et 82,3 % pour la deuxième pour celles originaires d'Europe, 82,3 % pour la première et pour la deuxième pour les femmes originaires d'Asie de l'Est).

En ce qui a trait aux naissances survenues dans le mariage uniquement, nous constatons que les femmes âgées de 15 à 49 ans arrivées après l'âge de 15 ans ont plus souvent leurs enfants dans le mariage que celles arrivées avant cet âge.

Les femmes immigrantes ou non âgées de 15 à 49 ans sont au total 28,6 % à être mariées contre 27,0 % à être en union libre (tableau 4), alors que les femmes qui ont donné naissance sont 38,9 % à être mariées et 52,4 % à être en union libre (figure 5).

Nous pouvons conclure que, peu importe la région, les naissances tendent à être surreprésentées dans le mariage et l'union libre. Cela n'est pas surprenant, mais cela confirme bien le fait que les femmes en couple sont plus susceptibles d'avoir un enfant que celles qui ne sont pas en couple. Enfin, peu importe la région d'immigration, les immigrantes sont proportionnellement plus nombreuses à donner naissance dans le mariage plutôt que dans l'union libre, alors que pour les natives nous observons le contraire.

2.5 Naissances de femmes mariées ou en union libre entre 1985 et 2007 (d'après les données du registre des naissances du Québec)

Selon le registre des naissances du Québec, la répartition des naissances entre l'union libre et le mariage est un peu différente de celle des précédentes sections, car nous distinguons les natives du Québec des natives originaires d'autres provinces canadiennes. De plus, les natives du Québec ou des autres provinces comprennent les femmes âgées de 15 à 49 ans de deuxième génération. En effet, il n'est pas possible dans cette source de distinguer la deuxième génération de femmes puisque nous ne disposons pas de la question sur le lieu de naissance des parents des femmes.

En observant les données recueillies à partir du registre des naissances du Québec pour les immigrantes de première génération, nous constatons que les données pour 2006 sont semblables à celles du recensement de la même année pour la première génération. Dans le recensement, chez les natives, 26 % des enfants de moins d'un an vivaient avec leur mère mariée et 66,1 % avec une mère en union libre. Par contraste, 27,8 % des naissances étaient le fait de femmes mariées et 61,2 % le fait de femmes en union libre, selon le registre des naissances (annexe 2.5, figure 2.5.1 et figure 2.5.2).

Figure 2.5.1- Pourcentages des naissances de femmes natives et immigrantes mariées de première génération âgées de 15 à 49 ans, entre 1985 et 2005, au Québec (Source : Registre des naissances du Québec)

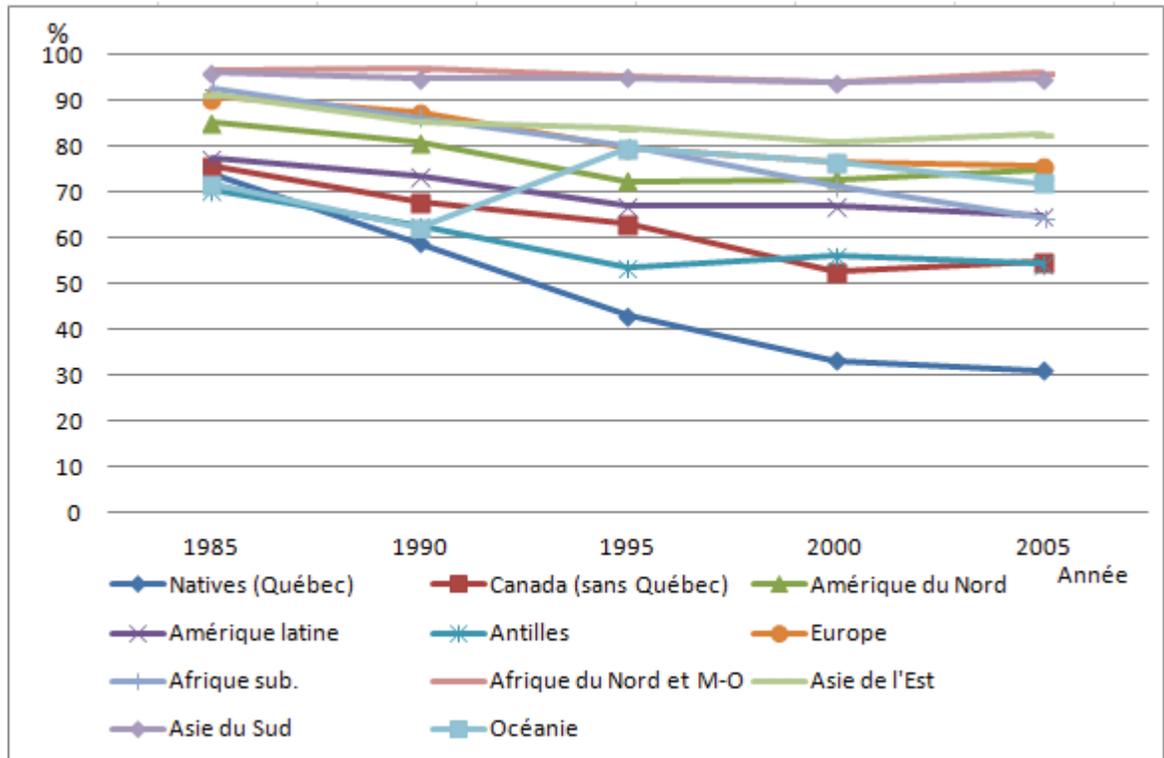
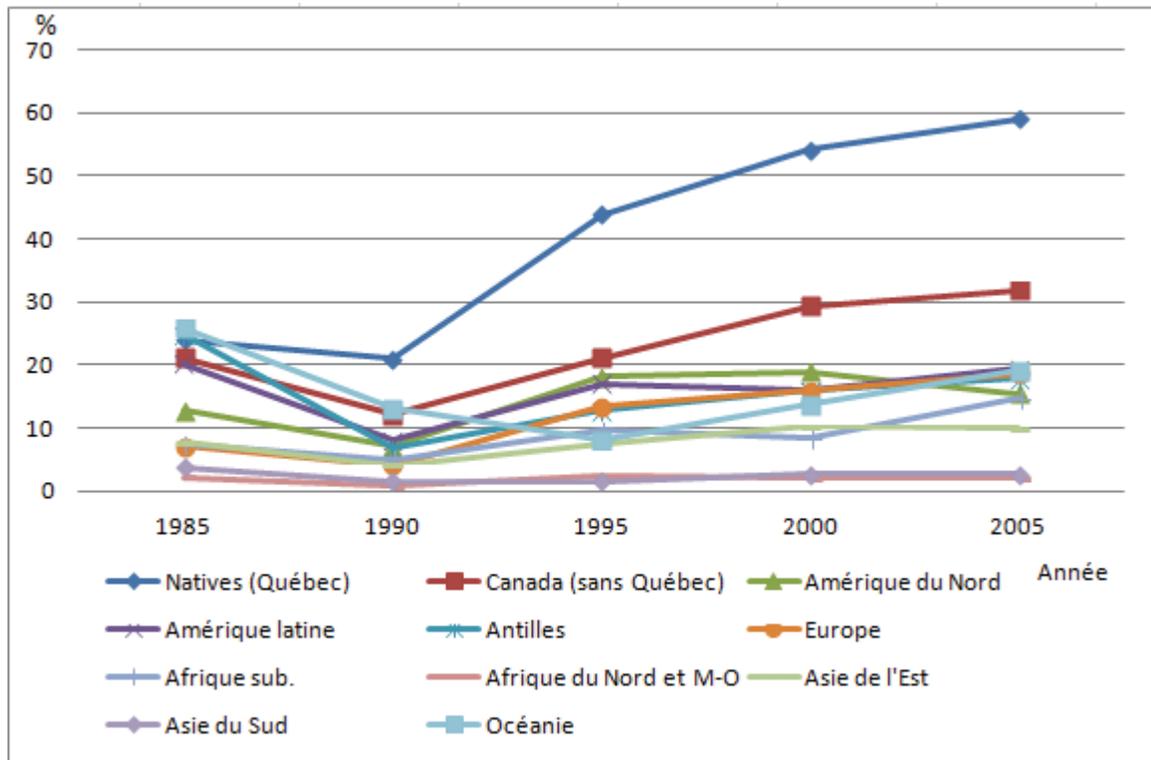


Figure 2.5.2- Pourcentages des naissances de femmes natives et immigrantes en union libre de première génération âgées de 15 à 49 ans, entre 1985 et 2005, au Québec (Source : Registre des naissances du Québec)



Les données du registre des naissances comprennent toutes les naissances et nous permettent ainsi de distinguer des naissances selon des régions d'origine où les effectifs étaient trop faibles dans le recensement pour être analysés. Nous pouvons en effet observer les naissances provenant des femmes originaires d'Océanie pour les deux statuts conjugaux, et d'Asie du Sud pour celles étant en union libre. Nous constatons que les femmes originaires d'Océanie ont elles aussi plus souvent leurs enfants en étant mariées plutôt qu'en union libre.

Nous présentons maintenant les naissances selon les deux statuts conjugaux des mères, l'union libre et le mariage, pour toutes les régions sur la période 1985-2007.⁹

⁹ La définition de l'union libre a été établie en prenant les femmes célibataires cohabitantes, en 1985 la catégorie « cohabitante » n'existait pas.

L'intérêt est de voir les éventuels changements qui ont pu se produire à travers le temps pour constater l'évolution du phénomène. Les natives du Québec se démarquent véritablement des groupes d'immigrantes et même des femmes natives nées ailleurs au Canada. Effectivement, les proportions de naissances de femmes natives québécoises en union libre et mariées sont quasiment égales en 1995 (43,2 % et 43,9 % respectivement). Toutefois, cela marque une tendance qui ne s'est pas démentie depuis, car après 1995 la majorité des naissances ont eu lieu dans l'union libre. Les écarts se sont fortement accrus, puisqu'en 2007 seulement 26,3 % des naissances avaient lieu dans le mariage et 64,2 % en union libre. Il s'agit d'un phénomène très rapide dans le temps et la tendance à la baisse constatée semble se poursuivre encore aujourd'hui. Le même phénomène a été constaté pour les natives nées ailleurs au Canada. Cependant, la baisse des naissances dans le mariage a été moins rapide et les femmes sont encore majoritaires à donner naissance dans le mariage, mais depuis 2007, pas de façon absolue, car c'est un peu moins de 50 %.

Pour ce qui est des femmes immigrantes, un mouvement des naissances à la baisse dans le mariage et une hausse dans l'union libre semble être constaté chez les femmes provenant d'Océanie. Cependant, nous observons des fluctuations dans les données qui concernent le mariage. Ces tendances ont été observées également chez les femmes originaires d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, des Antilles, d'Europe et d'Afrique subsaharienne. Néanmoins, pour la majorité des régions d'origine, la chute des naissances dans le mariage semble être très lente, voire plutôt stable depuis plusieurs années et les naissances à l'intérieur de l'union libre semblent avoir progressé depuis 1995. Par exemple, chez les femmes originaires d'Amérique latine, 67,2 % ont donné naissance à l'intérieur des liens du mariage en 1995 et 63,9 % en 2007, tandis qu'elles étaient 17,1 % à donner naissance dans l'union libre en 1995, contre 23,4 % en 2007. Pour les femmes originaires d'Afrique du Nord-Moyen-Orient, d'Asie de l'Est et du Sud, il ne semble pas y avoir de changements qui se dessinent, car les chiffres sont très stables de 1985 à 2007. Par exemple, 95,1 % des femmes âgées de 15 à 49 ans provenant d'Asie du Sud qui ont donné naissance en 1995 étaient mariées, comparé à 95,0 % en 2007, ensuite les données nous

montrent que 1,6 % des femmes qui ont donné naissance en 1995 vivait en union libre alors qu'en 2007 c'était 2,2 %.

En terminant, nous pouvons dire que les femmes immigrantes ont beaucoup moins de naissances dans l'union libre que les natives du Québec. Au Québec, l'écart entre les femmes natives et immigrantes en matière de statut conjugal est encore plus prononcé qu'ailleurs au Canada. Les changements dans la proportion de femmes donnant naissance dans l'union libre se produisent beaucoup plus rapidement pour les femmes natives du Québec que pour tous les autres groupes d'immigrantes.

2.6 Rang de naissance parmi les naissances de femmes mariées ou en union libre

Nous présentons ci-après la répartition des naissances par rang de naissance et statut conjugal (mariée ou en union libre) des femmes âgées de 15 à 49 ans afin de voir si la répartition des naissances entre les deux statuts conjugaux est constante. Les femmes ayant un enfant de rang 1 sont généralement plus jeunes et plus en union libre; mais cette composition peut être différente selon les diverses régions d'origines des femmes. Tout comme dans la section précédente, les données proviennent du registre des naissances du Québec et les commentaires que nous avons formulés précédemment sont aussi valables dans le cas présent. Cependant, nous ne présentons que la répartition des naissances survenues dans le mariage ou l'union libre et les données se limitant à 2007, données les plus récentes auxquelles nous avons accès.

Tableau 2.6- Pourcentages des naissances selon le rang, le statut conjugal et la région d'origine des mères âgées de 15 à 49 ans en 2007, au Québec (Source : Registre des naissances du Québec).

Régions d'origine	Natives (Québec)	Canada (sans Québec)	Amérique du Nord	Amérique latine	Antilles	Europe	Afrique sub.	Afrique du Nord et M-O	Asie de l'Est	Asie du Sud	Océanie
Statut conjugal et rang de naissance											
Mariées											
Rang 1	22,7 ¹	52,3	65,0	71,4	65,5	70,1	79,7	97,7	87,8	98,2	67,0
Rang 2	30,9	58,3	71,1	76,7	73,0	80,6	79,9	97,9	89,5	96,1	76,3
Rang 3	40,7	64,6	65,0	70,1	76,1	85,9	86,9	100,0	86,7	100,0	82,0
Rang 4+	48,4	64,6	100,0	75,4	75,6	94,2	92,7	100,0	73,2	100,0	79,6
En union libre											
Rang 1	77,3	47,7	35,0	28,6	34,5	29,9	20,3	2,3	12,2	1,8	33,0
Rang 2	69,1	41,7	28,9	23,3	27,0	19,4	20,1	2,1	10,5	3,9	23,7
Rang 3	59,3	35,4	35,0	29,9	23,9	14,1	13,1		13,3		18,0
Rang 4+	51,6	35,4		24,6	24,4	5,8	7,3		26,8		20,4
Total (mariée + union libre), pour chaque rang de naissance et chaque région d'origine: 100 %											

Lecture : ¹ Le pourcentage des naissances de femmes mariées et de femmes en union libre donne un total de 100 %. Par exemple, les naissances de rang 1 de femmes natives mariées (22,7 %) ajoutées aux naissances de femmes natives en union libre (77,3 %) donnent un total de 100 %.

Les cases vides sont dues à un trop faible effectif pour la catégorie donnée.

Dans le tableau 2.6, nous remarquons que, pour toutes les régions d'origine ou presque, plus le rang de naissance est élevé plus le pourcentage de naissances dans le mariage est élevé. L'inverse est observé dans l'union libre où on remarque que les pourcentages de naissances sont plus élevés aux rangs plus bas. Sauf pour les femmes d'Asie de l'Est et du Sud. Enfin, les naissances provenant des femmes immigrantes se produisent chez des mères mariées dans la majorité des cas; plus le rang de naissance est élevé plus le pourcentage augmente, à quelques exceptions près.

Nous concluons ce chapitre en résumant les éléments de ce dernier. Tout d'abord, nous retenons que le principal groupe d'immigrantes provient d'Europe (première et deuxième génération réunies), que les femmes sont plus nombreuses en première génération ainsi que pour celles arrivées après l'âge de 15 ans, que les femmes sont plus souvent mariées qu'en union libre peu importe la région d'origine et la génération à

l'exception des natives et que le mariage tend à perdre de l'importance plus le temps de présence est long, mais sans être remplacé par l'union libre. Avec la composition des femmes selon le statut conjugal, nous observons également que, peu importent la région d'origine et la génération, les femmes donnent naissance majoritairement dans le mariage à l'exception des natives. Cela est également vérifié sur la période allant de 1985 à 2007 à l'exception des femmes natives à partir de 1995 et par les rangs de naissance. Dans le prochain chapitre, nous présentons les indices synthétiques de fécondité par femme, les indices synthétiques de fécondité des femmes mariées et en union libre, par génération, âge à l'arrivée et période d'arrivée.

Chapitre 3 : Mesure de la fécondité des femmes natives et immigrantes

Dans ce chapitre nous présentons les indices synthétiques de fécondité (ISF) pour les femmes de 15 à 49 ans quel que soit le statut conjugal, les indices synthétiques de fécondité des femmes mariées et de celles en union libre. Nous distinguons les générations d'immigration et l'âge à l'arrivée

3.1 Que nous apprend la mesure de la fécondité selon la région d'origine et la génération d'immigration?

En premier lieu, précisons que l'indice synthétique de fécondité pour toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans du Québec est de 1,6 enfant par femme (tableau 3.1).

En deuxième lieu, presque toutes les immigrantes¹⁰ de première et de deuxième génération confondues ont une fécondité supérieure à celle des Québécoises natives (1,5). Par exemple, pour les femmes originaires d'Afrique du Nord-Moyen-Orient, l'indice synthétique de fécondité est supérieur à 2,5 enfants par femme. Seuls les indices synthétiques des femmes originaires d'Europe (1,5) et d'Asie de l'Est (1,4) sont près ou sous l'indice synthétique de fécondité des femmes natives (1,5). Les ISF plus élevés des immigrantes peuvent s'expliquer en partie par le fait que les femmes natives sont nettement plus susceptibles d'être en union libre (tableau 2.3), que les femmes immigrantes vivent en moins grande proportion au-dessus du seuil de pauvreté (annexe 2) et que les immigrantes sont moins en emploi que les natives. Les âges moyens plus faibles et les pourcentages de femmes âgées de 20 à 34 ans plus élevés pour les immigrantes (annexe 4 et 4.1) sont déjà pris en compte dans le calcul de l'ISF.

¹⁰ Notons que nous avons écarté les femmes originaires d'Océanie en raison d'un problème de faibles effectifs.

Tableau 3.1- Fécondité (ISF) des femmes natives et immigrantes âgées de 15 à 49 ans, selon le statut conjugal, la génération et l'âge à l'arrivée, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada)

Régions d'origine	Natives (Canada)	Amérique du Nord	Amérique latine	Antilles	Europe	Afrique sub.	Afrique du Nord et M-O	Asie de l'Est	Asie du Sud	Total
Tout statut conjugal confondu, âge à l'arrivée et génération										
Avant 15 ans	1,5		1,8	1,9	1,5	1,7	1,6	1,3	0,8	
Après 15 ans			1,9	1,5	1,7	2,6	3,3	1,9	2,5	
1 ^{ère} génération		1,6	1,9	1,8	1,5	2,3	2,7	1,5	2,4	
2 ^e génération		2,0	1,0	1,7	1,5	1,3	1,5	0,7	0,2	
Total		1,9	1,7	1,7	1,5	2,3	2,5	1,4	2,2	1,6
Statut conjugal, âge à l'arrivée et génération										
Mariées										
Avant 15 ans	3,2		3,0	3,0	2,4	4,9	4,9	2,3	2,3	
Après 15 ans			2,8	2,8	2,4	5,2	5,2	3,0	3,0	
1 ^{ère} génération		2,1	2,9	2,2	2,4	3,9	5,3	2,7	4,1	
2 ^e génération		4,0	1,2	3,6	3,2	1,9	3,3	2,3		
Total		4,1	2,9	2,4	2,8	4,0	5,2	2,8	2,9	3,5
En union libre										
Avant 15 ans	2,8		2,2	2,2	1,9			2,0	2,0	
Après 15 ans			2,6	2,6	2,4	3,3	3,3	1,6	1,6	
1 ^{ère} génération			2,0	3,3	2,0	3,2	2,6	1,9		
2 ^e génération			0,8	1,8	1,7					
Total		1,0	2,1	2,9	1,9	3,2	2,4	1,6		2,8

Les cases vides sont dues à un trop faible effectif pour la catégorie donnée et le calcul du total n'a pas été effectué. Les chiffres en italiques indiquent que deux régions d'origines ont été combinées faute d'effectifs suffisant.

La fécondité des femmes immigrantes de première génération, toutes régions d'origine confondues, est plus élevée que celle des natives qui demeurent au Québec (1,5 enfant par femme). Notons que les femmes originaires d'Afrique du Nord-Moyen-Orient ont l'ISF le plus élevé (2,7 enfants par femme) (tableau 3.1); celles originaires d'Europe et d'Asie de l'Est ont par contre un indice synthétique de fécondité de 1,5, inférieur ou égal à celui des natives et font donc figure d'exception.

En ce qui a trait à la seconde génération d'immigrantes, que représentent les femmes nées au Canada et dont au moins un des parents est né à l'étranger, la situation est plus difficile à décrire en raison du nombre très faible de femmes âgées de 15 à 49 ans et d'enfants âgés de moins d'un an (chapitre 2). Nous remarquons tout de même que presque toutes les femmes de deuxième génération, pour toutes les régions d'origine, possèdent des

indices synthétiques de fécondité plus faibles ou égaux à ceux de la première génération. Une exception, toutefois est celle des femmes nées au Canada, originaires d'Amérique du Nord qui ont un ISF plus élevé que celles de première génération (2,0 contre 1,6).

Plusieurs des groupes de femmes de deuxième génération ont une fécondité inférieure à celle des natives, car leur ISF est inférieur à 1,5 enfant par femme; les femmes originaires d'Asie du Sud, Asie de l'Est et Amérique latine ont des indices de fécondité inférieurs à un enfant par femme. Ces résultats sont possiblement dus aux très faibles effectifs de femmes et d'enfants. Nous retrouvons également les femmes originaires d'Afrique subsaharienne, dont l'indice synthétique de fécondité est inférieur à celui des femmes natives. Les femmes originaires d'Amérique du Nord (2,0) ont un indice synthétique de fécondité supérieur à celui des natives. Enfin, les femmes originaires d'Europe (1,5) et d'Afrique du Nord-Moyen-Orient (1,5) ont une fécondité semblable à celle des natives résidant Québec (1,5).

Par ailleurs, dans la première génération, nous remarquons que les indices synthétiques de fécondité des femmes arrivées avant l'âge de 15 ans sont pour la plupart inférieurs à ceux des femmes arrivées après cet âge. Parmi les raisons possibles d'un ISF inférieur des femmes arrivées avant l'âge de 15 ans par rapport à celles arrivées après 15 ans, se trouve le fait qu'elles vivent moins en couple et sont davantage en union libre (tableau 2.3). Nous pouvons également noter que les femmes arrivées avant l'âge de 15 ans et provenant d'Europe (1,5), d'Asie de l'Est (1,3) et du Sud (0,8) possèdent des indices synthétiques de fécondité situés près ou sous celui des natives (1,5). Parmi les femmes qui ont immigré avant 15 ans, les femmes originaires des Antilles sont les seules à avoir un indice synthétique de fécondité légèrement plus élevé (1,9) que celles arrivées après cet âge (1,5). Notons aussi que ces femmes originaires des Antilles arrivées après 15 ans ont un ISF semblable aux natives (1,5), pour les femmes des autres régions les nombres moyens d'enfants sont plus élevés quand elles sont arrivées après 15 ans. Nous devons toutefois interpréter ces résultats avec prudence car dans plusieurs régions, l'effectif des femmes

arrivées avant 15 ans est très réduit, ce qui ne nous permet pas d'avoir des données pour tous les groupes d'âge.

Dans la section qui suit, nous présentons les indices synthétiques de fécondité en fonction du statut conjugal (mariée ou en union libre) des femmes.

3.2 La fécondité maritale est-elle différente de celle en union libre?

Les indices synthétiques de fécondité des femmes mariées et en union libre sont respectivement de 3,5 et 2,8 enfants par femme (tableau 3.1). Ces données nous permettent de constater que les femmes natives et immigrantes au Québec ont une fécondité plus élevée lorsqu'elles sont mariées plutôt qu'en union libre. Le fait que la fécondité des femmes mariées et en union libre soit plus élevée que l'ISF total indique que la fécondité se déroule majoritairement à l'intérieur du couple.

La fécondité inférieure des femmes en union libre peut s'expliquer par un pourcentage plus élevé de femmes qui vivent au-dessus du statut de faible revenu (annexe 2), par le fait qu'elles soient davantage occupées et qu'elles soient plus nombreuses à avoir obtenu un diplôme universitaire dans certains cas, notamment pour celles originaires d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud. Également, les femmes en union libre ont un pourcentage plus élevé de femmes arrivées avant 15 ans et de deuxième génération (tableau 2.2).

Pour ce qui est de l'indice synthétique de fécondité des mariées, celui des femmes originaires d'Amérique du Nord (4,1), d'Afrique subsaharienne (4) et d'Afrique du Nord-Moyen-Orient (5,2) est supérieur à celui des femmes natives résidant au Québec (3,2). Ces résultats contrastent avec ceux observés pour le total par région où seuls les ISF des femmes d'Europe et d'Asie de l'Est étaient sous celui des natives.

En contraste, pour les femmes de presque toutes les régions d'origine, âgées de 15 à 49 ans, en union libre, l'indice synthétique est inférieur à celui des natives. Cependant, cette situation ne se trouve pas chez les femmes originaires des Antilles, où la fécondité est

légèrement supérieure (2,9) à celle des natives (2,8) et pour celles originaires d’Afrique subsaharienne (3,2).

En premier lieu, pour la première génération, nous sommes à même de constater que l’indice synthétique de fécondité est plus élevé pour les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans que pour celles vivant en union libre, et ce, pour la plupart des régions d’origine, exception faite de celles nées aux Antilles (3,3 contre 2,2). Par exemple, les femmes originaires d’Amérique latine ont un indice synthétique situé à 2,9¹¹ pour les femmes mariées contre un indice synthétique de 2,0 pour celles en union libre (tableau 3.1). Les femmes immigrantes mariées en provenance d’Afrique subsaharienne (3,9), d’Afrique du Nord-Moyen-Orient (5,3) et d’Asie du Sud (4,1) ont une fécondité plus élevée que les natives non immigrantes (3,2). Quant à celles vivant en union libre, cette situation prévaut pour les femmes qui sont originaires des Antilles (3,3) et d’Afrique subsaharienne (3,2), l’indice synthétique de fécondité des natives en union libre étant de 2,8 (tableau 3.1). Les éléments explicatifs pour les différences de fécondité entre les femmes natives et immigrantes, mariées ou en union libre, sont les mêmes que dans la section 3.1 à savoir l’âge moyen des femmes, le pourcentage de femmes âgées de 20 à 35 ans, le pourcentage de femmes vivant au-dessus du statut de faibles revenus, ayant un diplôme universitaire et occupant un emploi.

En comparant les résultats, nous observons que les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans, de première ou de deuxième génération, ont plus d’enfants que celles en union libre, pour les régions où les données sont disponibles¹². Par exemple, les femmes immigrantes mariées originaires d’Europe ont indice synthétique de fécondité de 3,2 contre 1,7 pour celles qui sont en union libre. La moitié des femmes mariées a une fécondité égale ou

¹¹ Les indices synthétiques de fécondité maritale et en union libre peuvent paraître élevés par rapport aux ISF en raison du fait que nous rapportons la majorité des naissances sur un effectif de femme plus restreint (mariées ou en union libre).

¹² Pour les femmes en union libre de deuxième génération, en raison de faibles effectifs, les données sont uniquement disponibles pour les natives et les immigrantes originaires d’Amérique latine, des Antilles et d’Europe.

inférieure à celle des natives (3,2) et l'autre moitié en a une supérieure. Quant aux femmes immigrantes de seconde génération en union libre, elles ont toutes un indice synthétique de fécondité inférieur à celui des femmes natives en union libre.

Si nous considérons les données selon l'âge à l'arrivée, avant ou après 15 ans, nous remarquons que les femmes mariées ont une fécondité supérieure à celles vivant en union libre. À cela, nous ajoutons que l'indice synthétique de fécondité maritale des femmes originaires d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord-Moyen-Orient est plus élevé que celui des natives (3,2), tant pour celles arrivées avant l'âge de 15 ans (4,9) que celles arrivées après cet âge (5,2). Pour les femmes en union libre, seulement celles qui sont originaires d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord-Moyen-Orient¹³ et qui sont arrivées après l'âge de 15 ans (3,3) ont une fécondité plus haute que les natives (2,8).

En comparant les générations d'immigration selon leur statut conjugal (mariée ou en union libre), nous observons que les femmes mariées de deuxième génération originaires de la majorité des régions, ont une fécondité plus basse que celles de première génération sauf lorsqu'elles sont originaires des régions d'Amérique du Nord (4,0 contre 2,1), des Antilles (3,6 contre 2,2) et d'Europe (3,2 contre 2,4). Les caractéristiques des femmes pouvant être associées aux différences de fécondité entre les générations sont le pourcentage de femmes vivant au-dessus du statut de faibles revenus, ayant un diplôme universitaire et étant occupé.

Les résultats pour les femmes en union libre de première génération, montrent qu'elles ont un niveau de fécondité plus élevé que celui des secondes générations. Par exemple, les femmes originaires des Antilles ont un indice synthétique de fécondité en union libre s'élevant à 3,3 pour celles de première génération et de 1,8 pour celles de seconde génération.

¹³ Différents regroupements de régions de la première génération ont été réalisés pour les femmes de première génération arrivées avant et après 15 ans.

Pour terminer, les immigrantes mariées arrivées avant l'âge de 15 ans ont une fécondité inférieure ou égale à celles arrivées après cet âge. Par exemple, les indices synthétiques de fécondité maritale des femmes originaires d'Europe sont les mêmes pour les deux groupes d'âges à l'arrivée. Cependant, l'indice synthétique de fécondité de celles en union libre originaires d'Europe est de 1,9 quand elles sont arrivées avant l'âge de 15 ans et de 2,4 après cet âge.

Le prochain point ne fait que clarifier les liens qui existent entre l'ISF et les différentes variables utilisées pour mieux comprendre les raisons possibles des écarts entre les ISF des différents groupes.

Nous retenons de l'analyse présentée dans les sections précédentes que les femmes immigrantes ont majoritairement des indices synthétiques de fécondité plus élevés que les natives si nous ne prenons pas en compte le statut conjugal, mais la situation s'inverse en tenant compte du statut conjugal (mariée ou en union libre). Si on prend en compte le statut conjugal, marié et en union libre, la fécondité des natives est supérieure à celle des immigrantes, pour les mariées d'une part et celles en union libre d'autre part. Nous observons que les femmes mariées ont un indice synthétique de fécondité plus élevé que celui des femmes en union libre pour presque toutes les régions d'origine des femmes. Enfin, dans la majorité des cas, les femmes de première génération ont une fécondité plus élevée que celles de deuxième génération. De même, à l'intérieur de la première génération, celles qui ont migré avant l'âge de 15 ans ont une fécondité plus faible que celles qui ont migré après. Ainsi, les résultats montrent que la situation des femmes immigrantes de seconde génération serait différente de celles de la première génération. Ces résultats s'accordent avec les théories abordées dans notre revue de littérature qui stipulent que le taux de fécondité diminue en fonction de la durée de séjour dans le pays d'accueil.

Notre prochaine section est dédiée à l'âge moyen auquel les femmes ont eu leurs enfants de façon à avoir un aperçu du calendrier des naissances.

Chapitre 4 : Âges moyens des femmes à la naissance de leur enfant

Nous présentons, dans ce chapitre l'âge moyen des femmes à la naissance de leur enfant par région d'origine et statut conjugal (mariée ou en union libre). Le but étant de déterminer si les femmes en union libre ont leurs enfants plus tard que celles qui sont mariées. Nous étudions d'abord les données provenant du recensement puis celles du registre de l'État civil du Québec pour la période 1985-2007.

4.1 Âges moyens des femmes mariées ou en union libre à la naissance de leur enfant (d'après le recensement)

En analysant les données par région d'origine sans tenir compte de la génération, nous remarquons que les femmes mariées, tant immigrantes que natives, ont des âges à la naissance de leur enfant plus élevés que celles en union libre. Par exemple, pour les femmes mariées, âgées de 15 à 49 ans, originaires des Antilles, l'âge moyen à la naissance de leur enfant est de 33 ans contre 30 pour celles en union libre (tableau 4.1).

Dans la première génération, l'âge moyen des femmes à la naissance de leur enfant est, pour la très grande majorité des régions, plus élevé pour les femmes qui sont mariées que pour celles vivant en union libre.

Tableau 4.1- Âges moyens des femmes natives et immigrantes âgées de 15 à 49 ans à la naissance de leur enfant, selon le statut conjugal, la génération et l'âge à l'arrivée, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada)

Régions d'origine	Natives (Canada)	Amérique du Nord	Amérique latine	Antilles	Europe	Afrique sub.	Afrique du Nord et M-O	Asie de l'Est	Asie du Sud	Total
Statut conjugal										
Mariées										
Avant 15 ans	31,4		31,1	31,1	33,7	28,5	28,5	31,3	31,3	
Après 15 ans			32,9	32,9	32,3	31,8	31,8	31,9	31,9	
1 ^{ère} génération		33,1	31,7	33,2	32,7	32,1	31,1	32,4	30,5	
2 ^{ème} génération		30,6	32,5	31,0	32,9	30,3	30,2	31,4		
Total		31,3	31,7	33,0	32,9	32,1	31,0	32,3	30,6	31,7
En union libre										
Avant 15 ans	29,4		26,3	26,3	30,3			30,3	30,3	
Après 15 ans			30,5	30,5	32,6	32,8	32,8	32,8	32,8	
1 ^{ère} génération			28,4	30,0	32,1	29,7	33,4	30,2		
2 ^{ème} génération			32,5	30,8	33,1					
Total		28,9	28,6	30,0	32,6	29,9	32,5	30,0		29,5

Note : Voir annexe 4 pour les données concernant les femmes.

Dans la deuxième génération nous constatons qu'il est plus difficile de tracer un portrait, car les données sont absentes pour plusieurs régions en raison d'effectifs trop faibles. Il est également difficile d'apporter des conclusions, car les femmes originaires d'Amérique latine ont un âge moyen à la naissance de leur enfant semblable qu'elles soient mariées ou en union libre; soit 32,5 ans. Les femmes mariées des Antilles ont un âge plus élevé à la naissance de leur enfant (31 ans) que celles vivant en union libre (30,8 ans) et les femmes mariées originaires d'Europe ont un âge à la naissance de leur enfant inférieur (32,9 ans) à celles qui sont en union libre (33,1 ans).

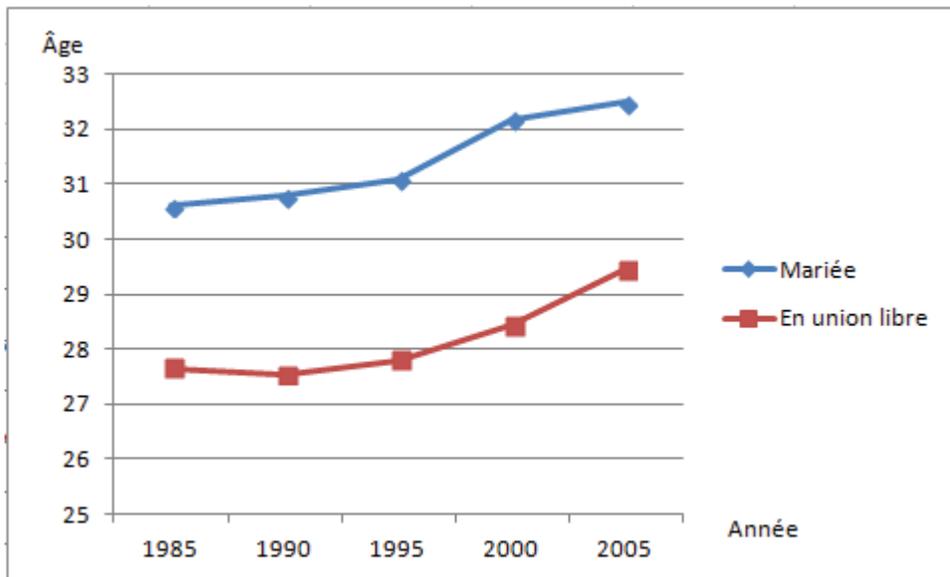
Les femmes de la première génération, mariées âgées de 15 à 49 ans qui sont arrivées au pays avant l'âge de 15 ans ont un âge moyen à la naissance de leur enfant plus élevé que celles qui sont en union libre. L'inverse s'observe pour celles arrivées après 15 ans; la majorité d'entre elles ont des âges à la naissance de leur enfant inférieurs lorsqu'elles sont mariées plutôt qu'en union libre. Pour celles originaires d'Europe les âges moyens à la naissance de leur enfant sont pratiquement égaux : 32,3 ans pour les mariées et 32,6 ans pour celles qui sont en union libre.

4.2 Âges moyens des femmes à la maternité, 1985-2007 (d'après le registre des naissances)

Les âges moyens à la maternité présentés dans cette section proviennent du registre des naissances du Québec, elles ne concernent que les immigrantes de première génération, car les femmes de deuxième génération sont comprises dans le groupe des femmes natives. En comparant les données du recensement avec celles du registre des naissances, nous constatons que celles-ci sont assez semblables, sans toutefois être identiques. Par exemple, selon le recensement l'âge moyen à la maternité des femmes natives mariées était de 31,4 ans alors qu'avec les données du registre il était de 31 ans en 2006 (annexe 4.2). Les petites différences peuvent s'expliquer par le fait que l'âge moyen des mères à la maternité est recueilli au moment du recensement alors que pour le registre des naissances, l'âge à la maternité est recueilli au moment de la naissance.

Comme premier constat nous établissons que, quel que soit le statut conjugal des femmes (mariées ou en union libre), l'âge moyen à la maternité augmente de 1985 à 2007. Par exemple, pour les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans originaires d'Afrique du Nord-Moyen-Orient, leur âge moyen à la maternité croît de 28,2 ans en 1985 à 31,3 ans en 2007 (annexe 4.2). Un deuxième constat est que, pour la plupart des régions d'immigration, les femmes âgées de 15 à 49 ans ont des âges à la maternité supérieurs lorsqu'elles sont mariées plutôt qu'en union libre (figure 4.2 et annexe 4.2).

Figure 4.2- Âge à la maternité des femmes mariées ou en union libre originaire des Antilles pour la période 1985-2005 (Source : Registre des naissances du Québec)



Dans ce chapitre, nous retenons que les femmes ont majoritairement des âges plus élevés à la naissance de leur enfant lorsqu'elles sont mariées plutôt qu'en union libre dans l'ensemble, pour chaque région d'origine, pour la première génération et pour celles arrivées avant l'âge de 15 ans. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les femmes en union libre sont, dans la grande majorité des cas, plus jeunes que celles qui sont mariées (annexe 4). Le premier constat est aussi vrai pour les femmes de première génération entre 1985 et 2007; pour celles qui sont arrivées après l'âge de 15 ans, les mariées ont des âges moyens à la maternité plus faibles que celles en union libre. Enfin, pour les femmes de deuxième génération, il n'y a pas de tendance claire.

Dans la prochaine section, nous présentons les rapports de cotes prenant en compte les variables influençant les différences de fécondité des femmes selon les régions d'origine et ensuite avec un découpage selon que les femmes soient mariées ou en union libre.

Chapitre 5 : Étude des facteurs de la fécondité

Dans ce dernier chapitre, nous présentons les résultats des régressions logistiques. Les *odds ratios* (OR), ou rapports de chance, nous permettent d'estimer le rôle de chaque variable indépendante sur la probabilité de vivre avec un enfant âgé de moins d'un an (par rapport à celle de vivre sans enfant de moins d'un an). Nous visons à évaluer les différences de fécondité entre les régions d'origine. Les variables contrôle du modèle ont comme fonction de neutraliser les effets d'autres variables sur notre variable à l'étude, afin de permettre une meilleure comparaison des résultats. Nous montrons en premier lieu un modèle contenant tous les statuts conjugaux, par la suite un modèle pour les femmes mariées et un pour celles en union libre.

Notre modalité de référence est celle des femmes natives canadiennes résidant au Québec (1). La définition restreinte de l'immigration correspond seulement aux résidents du Canada qui sont nés à l'extérieur du pays¹⁴. C'est pourquoi nous ne considérons, ici, que la première génération. Un OR significatif et supérieur à 1 indique que la variable a un effet positif sur la probabilité d'avoir eu une naissance l'année précédant le recensement.

Lorsque les OR sont inférieurs à la valeur de référence, cela signifie que les immigrantes auraient une fécondité moindre que celles des natives au cours de l'année précédant le recensement. Ces cas sont remarquables dans certains modèles des tableaux 5.1 et 5.2 (tout statut matrimonial confondu, et mariées uniquement), pour les femmes originaires d'Amérique latine, d'Europe, d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud, et dans le tableau 5.3 (vivant en union libre) auquel il faut ajouter celles originaires d'Amérique du Nord et d'Afrique subsaharienne. Parmi toutes ces femmes pour lesquelles les OR sont inférieurs à 1, celles originaires d'Europe auraient le plus souvent une fécondité inférieure aux natives (tout statut conjugal confondu, mariées et union libre). C'est dans les modèles

¹⁴ <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2010004/def/immigrant-fra.htm>

prenant en compte les variables de l'éducation, de l'emploi (modèle 7) ainsi que du revenu, que les OR sont les plus faibles.

Dans le modèle 6, nous contrôlons pour les variables du revenu et d'emploi et remarquons que les femmes de tout statut conjugal et les mariées ont des OR non significatifs lorsqu'elles sont originaires d'Amérique latine, d'Asie de l'Est et du Sud. Pour les femmes en union libre, il s'agit des modèles 7 (éducation, emploi) et 8 (revenu, éducation, emploi) où les femmes originaires d'Afrique sub-saharienne et Moyen Orient ont des OR non significatifs. Ainsi, pour ces femmes, lorsque la variable sur l'emploi est prise en compte, les résultats montrent que leur fécondité est proche de celle des natives.

Pour les femmes de toutes régions d'origine, tout statut conjugal confondu, mariée ou en union libre (tableaux 5.1 à 5.3), le contrôle pour la variable du statut d'emploi (modèle 4) baisse les OR par rapport au modèle de base comprenant seulement les variables sur la région d'origine et l'âge. L'ajout des variables combinées de l'éducation et de l'emploi (ajout de deux variables au modèle de base) contribue le plus à diminuer la probabilité d'avoir une naissance pour les femmes de tout statut conjugal, mariées et en union libre de toutes origines. Il faut cependant noter l'exception des femmes originaires des Antilles dans les tableaux tout statut conjugal et union libre, pour qui les OR les plus faibles sont dans le modèle contenant les variables du revenu et de l'emploi.

Lorsque nous comparons le modèle de base au modèle complet, nous trouvons que les OR de la probabilité d'avoir une naissance sont plus faibles que la valeur de référence dans le modèle complet pour les femmes d'Amérique latine, d'Europe, d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud pour la catégorie tout statut conjugal. Quant aux femmes mariées, seules celles originaires d'Europe ont un OR inférieur à la valeur de référence dans le modèle de base (non significatif) et dans le modèle complet. Les femmes d'Amérique latine, d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud ont des OR inférieurs à 1 dans le modèle complet et non dans le modèle de base. Pour les femmes en union libre les OR qui sont inférieurs à 1 dans le modèle de base le sont aussi dans le modèle complet, sauf pour les femmes originaires

d’Afrique subsaharienne pour qui la valeur supérieure à 1 dans le modèle de base devient inférieure dans le modèle complet, mais est non significatif.

Les femmes originaires d’Afrique subsaharienne sont celles qui ont les OR les plus élevés et supérieurs à 1 lorsque nous ne prenons pas en compte le statut conjugal, et pour les femmes mariées. Par contre, pour les femmes en union libre, ce sont celles originaires des Antilles qui ont les OR les plus élevés.

Pour chacune des trois variables principales, nous voyons que pour celle du revenu, la situation est partagée : les femmes à faible revenu ont des OR significatifs supérieurs à 1 dans deux des quatre modèles, il s’agit des modèles 3 contenant les variables de base et celle du revenu, et le modèle 5 où nous avons ajouté le niveau d’éducation.

Lorsque nous contrôlons pour le statut d’emploi, les OR décrivant le niveau de revenu sous le seuil de faible revenu, deviennent inférieurs à 1. Alors que dans les tableaux croisés simples¹⁵ les femmes sous le seuil de faible revenu avaient en majorité une fécondité supérieure aux femmes au-dessus du seuil de faible revenu, dans les régressions nous ne pouvons pas conclure clairement que les femmes moins fortunées sont davantage à risque de donner naissance que les femmes plus riches dans l’année précédant le recensement.

En ce qui concerne la variable du niveau d’éducation, les femmes avec un diplôme universitaire ont les OR les plus élevés. Ce résultat contredit la théorie selon laquelle les femmes moins éduquées sont davantage à risque de donner naissance (Camarota, 2005), et confirme l’idée que dans les pays riches où la fécondité est faible, la situation pouvait être inversée (Bélanger et Gilbert, 2003). Les femmes universitaires étant plus à l’aise financièrement pourraient se permettre d’avoir plus d’enfants. Pour les femmes sans diplôme et celles ayant un diplôme d’études secondaires, lorsque la variable sur l’emploi est introduite, la valeur des OR devient moins élevée (modèle 7 et 8). Enfin, pour la variable du statut d’emploi, les femmes inactives et chômeuses ont des OR supérieurs à 1,

¹⁵ Tableaux pouvant être présentés sur demande.

mais les femmes inactives ont des OR encore plus bas que ceux des chômeuses, cela confirme les résultats déjà avancés par Bélanger et Gilbert (2003).

Nous pouvons retenir que les femmes originaires d'Amérique latine, d'Europe et d'Asie de l'Est sont les trois principales régions qui présentent des OR inférieurs à 1 par rapport aux femmes natives. Ainsi, la probabilité qu'elles aient une naissance par rapport à ne pas en avoir, l'année précédant le recensement est plus faible que pour les femmes natives. Enfin, l'emploi semble être le facteur qui contribue le plus à faire en sorte que les OR sont inférieurs à 1 et sont les plus faibles.

Tableau 5.1- Odds ratios de vivre avec au moins un enfant âgé de moins d'un an pour les femmes natives et immigrantes de première génération âgées de 15 à 49 ans, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada)

Variables	modèle 1	modèle 2	modèle 3	modèle 4	modèle 5	modèle 6	modèle 7	modèle 8
<u>Région d'origine (Québec, Canada)</u>								
Amérique du Nord	1,453	1,417	1,380	1,211	1,335	1,213	(1,091)	(1,088)
Amérique latine	1,223	1,156	1,202	(0,968)	1,127	(0,991)	0,928	0,937
Antilles	1,348	1,268	1,378	1,203	1,292	1,234	1,245	1,257
Europe	(1,027)	(0,987)	0,955	0,901	0,903	0,917	0,772	0,777
Afrique subsaharienne	1,964	1,827	1,909	1,58	1,759	1,582	1,445	1,459
Afrique du Nord-Moyen-Orient	1,803	1,666	1,703	1,336	1,550	1,377	1,183	1,194
Asie de l'Est	1,161	1,097	1,093	0,949	(1,019)	(0,972)	0,842	0,849
Asie du Sud	1,428	1,313	1,409	(0,956)	1,292	(0,985)	0,940	(0,951)
Océanie	2,637	2,595	2,601	2,215	2,524	2,229	1,949	1,959
<u>Age (25-29)</u>								
15-19	0,065	0,065	0,068	0,045	0,070	0,044	0,057	0,057
20-24	0,388	0,386	0,403	0,368	0,403	0,367	0,388	0,388
30-34	0,877	0,877	0,871	0,882	0,870	0,882	0,871	0,871
35-39	0,301	0,302	0,301	0,305	0,302	0,305	0,306	0,307
40-44	0,051	0,052	0,052	0,052	0,052	0,052	0,054	0,054
45-49	0,006	0,006	0,006	0,006	0,006	0,006	0,007	0,007
<u>Revenu (suffisant)</u>								
Faible revenu		1,325			1,376	0,912		(0,991)
Sans objet		1,834			1,922	1,390		1,655
<u>Éducation (professionnel, collégial)</u>								
Sans diplôme			1,116		1,033		0,722	0,709
Secondaire			(1,003)		(0,980)		0,856	0,854
Universitaire			1,307		1,323		1,396	1,397
<u>Statut d'emploi (occupée)</u>								
Inactive				3,094		3,134	3,520	3,516
Chômeuse				1,402		1,416	1,501	1,497
N effectifs	1 453 985							

Note : La région d'origine d'Océanie est incluse dans les régressions.

() non significatif à un niveau de .05.

Les catégories de référence sont entre parenthèses après le nom de chaque variable.

Tableau 5.2. - Odds ratios de vivre avec au moins un enfant âgé de moins d'un an pour les femmes mariées natives et immigrantes de première génération âgées de 15 à 49 ans, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada)

Variables	modèle 1	modèle 2	modèle 3	modèle 4	modèle 5	modèle 6	modèle 7	modèle 8
<u>Région d'origine (Québec, Canada)</u>								
Amérique du Nord	1,490	1,472	1,387	1,270	1,362	1,284	(1,145)	(1,157)
Amérique latine	1,156	1,123	1,131	0,908	1,085	(0,939)	0,863	0,888
Antilles	1,328	1,302	1,424	1,201	1,388	1,228	1,293	1,318
Europe	(0,961)	0,938	0,850	0,811	0,819	0,834	0,669	0,686
Afrique subsaharienne	1,819	1,767	1,789	1,485	1,721	1,537	1,439	1,478
Afrique du Nord- Moyen-Orient	1,672	1,605	1,563	1,219	1,476	1,277	1,080	1,120
Asie de l'Est	1,196	1,160	1,097	(0,959)	(1,049)	(0,993)	0,833	0,859
Asie du Sud	1,128	1,085	1,181	0,774	1,123	0,808	0,799	0,826
<u>Age (25-29)</u>								
15-19	0,544	0,541	0,689	0,432	0,691	0,432	0,597	0,598
20-24	0,865	0,859	(0,970)	0,788	(0,962)	0,793	0,909	0,913
30-34	0,674	0,675	0,652	0,685	0,653	0,683	0,655	0,655
35-39	0,228	0,229	0,226	0,235	0,227	0,234	0,232	0,231
40-44	0,035	0,035	0,036	0,036	0,037	0,036	0,038	0,038
45-49	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004
<u>Revenu (suffisant)</u>								
Faibles revenus		1,124			1,187	0,861		0,902
Sans objet		(1,077)			1,302	(0,918)		1,215
<u>Éducation (professionnel, collégial)</u>								
Sans diplôme			0,820		0,798		0,613	0,613
Secondaire			0,912		0,904		0,788	0,790
Universitaire			1,523		1,528		1,615	1,615
<u>Statut d'emploi (occupée)</u>								
Inactive				2,685		2,748	3,117	3,161
Chômeuse				1,642		1,684	1,742	1,769
N effectifs	478 205	478 205	478 205	478 205	478 205	478 205	478 205	478 205

Note : La région d'origine d'Océanie est incluse dans les régressions.

() non significatif à un niveau de .05.

Les catégories de référence sont entre parenthèses après le nom de chaque variable.

Tableau 5.3.- Odds ratios de vivre avec au moins un enfant âgé de moins d'un an pour les femmes en union libre natives et immigrantes de première génération âgées de 15 à 49 ans, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada)

Variables	modèle 1	modèle 2	modèle 3	modèle 4	modèle 5	modèle 6	modèle 7	modèle 8
<u>Région d'origine (Québec, Canada)</u>								
Amérique du Nord	0,417	0,405	0,408	0,302	0,396	0,301	0,267	0,266
Amérique latine	0,853	0,824	0,846	0,643	0,820	0,663	0,631	0,645
Antilles	1,486	1,426	1,481	1,296	1,427	1,344	1,311	1,344
Europe	0,795	0,771	0,777	0,729	0,751	0,751	0,651	0,665
Afrique subsaharienne	1,415	1,361	1,406	(1,073)	1,347	(1,113)	(0,948)	(0,975)
Afrique du Nord-Moyen-Orient	1,440	1,391	1,411	1,231	1,360	1,270	(1,099)	(1,124)
Asie de l'Est	0,826	0,793	0,816	0,676	0,783	0,708	0,630	0,652
<u>Age (25-29)</u>								
15-19	0,638	0,588	0,621	0,519	0,584	0,537	0,630	0,638
20-24	0,733	0,719	0,734	0,684	0,724	0,691	0,726	0,730
30-34	0,875	0,878	0,872	0,870	0,875	0,868	0,868	0,867
35-39	0,304	0,305	0,303	0,299	0,305	0,298	0,303	0,303
40-44	0,052	0,052	0,052	0,051	0,052	0,051	0,053	0,053
45-49	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007
<u>Revenu (suffisant)</u>								
Faibles revenus		1,273			1,264	0,822		0,883
Sans objet		1,827			1,795	1,237		1,443
<u>Éducation (professionnel, collégial)</u>								
Sans diplôme			1,144		1,094		0,676	0,678
Secondaire			1,066		1,054		0,881	0,884
Universitaire			1,100		1,104		1,220	1,220
<u>Statut d'emploi (occupée)</u>								
Inactive				3,855		3,935	4,389	4,431
Chômeuse				1,628		1,652	1,753	1,765
N effectifs	477 030	477 030	477 030	477 030	477 030	477 030	477 030	477 030

Note : Les régions d'origines d'Océanie et d'Asie du Sud sont incluses dans les régressions.

() non significatif à un niveau de .05.

Les catégories de référence sont entre parenthèses après le nom de chaque variable.

Conclusion

En conclusion, notre recherche sur la fécondité des femmes immigrantes et descendantes d'immigrantes nous a permis de tester six hypothèses. Ainsi, nous avons démontré que les femmes sont plus souvent mariées qu'en union libre, peu importe la région d'origine et la génération à l'exception des natives où c'est la situation inverse. De plus, les immigrantes donnent naissance, dans une très forte proportion, à l'intérieur du mariage, ce qui contraste fortement avec les femmes natives. Ces éléments valident notre première hypothèse dans laquelle nous affirmions que les immigrantes, contrairement aux natives, seraient plus souvent mariées qu'en union libre et auraient plus souvent leurs enfants au sein du mariage plutôt que de l'union libre (Ambert, 2005). Au Québec, l'union libre est une forme d'union répandue et aussi un lieu de constitution de la famille, il est commun de voir des naissances dans ce type d'union. Les Québécoises ont délaissé massivement la pratique formelle de la religion dans une forte proportion, et ce, sur une période relativement courte, à la suite de la Révolution tranquille qui a fortement remis en question les valeurs traditionnelles, notamment religieuses depuis les années 1960. Au contraire, les immigrantes proviennent souvent de régions à forte fécondité et où le mariage est plus répandu comme forme d'union. Enfin, la proportion de femmes qui se marient ou qui ont des enfants dans le mariage chute avec l'âge à l'arrivée et la génération.

Notre deuxième hypothèse selon laquelle la fécondité serait plus élevée pour les immigrantes, à l'exception de celles originaires d'Europe et d'Asie de l'Est, est confirmée au total et pour la première génération (Caron, Malenfant et Bélanger, 2006; Bélanger et Gilbert, 2003) (chapitre 3, tableau 3.1). Cependant, l'hypothèse est infirmée pour la deuxième génération, et lorsque nous prenons en compte le statut conjugal (mariée ou en union libre), c'est-à-dire que les femmes originaires d'Europe et d'Asie de l'Est ne sont pas les seules à avoir une fécondité plus faible ou égale à celle des natives, il faut ajouter principalement les femmes originaires d'Amérique latine et des Antilles. Notre hypothèse est également infirmée en partie avec les régressions logistiques (chapitre 5, tableaux 5.1 à 5.3), c'est-à-dire qu'au total tout statut conjugal confondu et pour les femmes mariées, en

plus de celles originaires d'Europe et d'Asie de l'Est il y a également les femmes originaires d'Amérique latine et d'Asie du Sud dans au moins un des modèles qui ont une probabilité inférieure de donner naissance dans l'année précédant le recensement par rapport aux natives. Pour les femmes en union libre, en plus des femmes originaires d'Europe et d'Asie de l'Est nous retrouvons celles originaires d'Amérique du Nord. Les modèles 7 (éducation, emploi) et 8 (revenu, éducation, emploi) sont ceux qui présentent le plus de régions ayant une fécondité inférieure à celle des natives. Néanmoins, la plupart du temps les femmes originaires d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord-Moyen-Orient ont la fécondité la plus élevée, par rapport aux natives et aux autres immigrantes quel que soit le statut conjugal.

Notre troisième hypothèse affirmant que les femmes en union libre pourraient avoir moins d'enfants que les femmes mariées, quelle que soit la région d'origine, est confirmée (Colin et Almey, 2005). En effet, la plupart des femmes ont davantage d'enfants dans le mariage que dans l'union libre, y compris les natives. Il y a une exception notable où les femmes des Antilles, au total, dans la première génération, ont une fécondité plus importante en union libre que dans le mariage. La plus forte proportion de femmes qui ne sont pas en couple (possiblement mères monoparentales) pourrait en être la cause, mais il faudrait d'autres recherches pour approfondir ce qu'il en est réellement.

Notre quatrième hypothèse selon laquelle la fécondité des immigrantes serait plus faible en deuxième génération qu'en première et pour celles arrivées avant l'âge de 15 ans qu'après cet âge, est dans l'ensemble confirmée (Bélanger et Gilbert, 2003). Ceci rejoint les théories selon lesquelles la fécondité chute avec le temps de séjour et la génération, car les femmes s'adaptent aux nouvelles normes en matière de fécondité. Le fait que les femmes immigrantes sont plus souvent mariées expliquerait peut-être une partie de leur plus forte fécondité au total sans tenir compte du statut conjugal, puisque la fécondité est plus élevée parmi les femmes mariées plutôt qu'en union libre.

La cinquième hypothèse qui affirmait que les femmes en union libre auraient leurs enfants plus tard que celles qui sont mariées n'est pas confirmée (Lapierre-Adamcyk et Charvet, 1999). Les femmes en union libre ont majoritairement des âges moyens supérieurs aux femmes mariées, au total, par région, pour la première génération et pour celles arrivées avant l'âge de 15 ans. Ce constat est aussi vrai pour la plupart des femmes de première génération (de 1985 à 2007). En ce qui concerne celles qui sont arrivées après l'âge de 15 ans, elles ont des âges moyens plus faibles dans le mariage que dans l'union libre. Enfin, en ce qui a trait aux femmes de seconde génération, les données ne permettent pas d'établir de constat précis.

Finalement, notre dernière hypothèse est en partie confirmée, la fécondité des femmes natives et immigrantes est plus basse pour celles vivant au-dessus du seuil de faible revenu (confirmé avec les tableaux croisés simples, mais sans démarcation claire avec les OR, car deux modèles ont des indices supérieurs aux natives et deux ont des indices inférieurs aux natives) (Caron, Malenfant et Bélanger, 2006; Bélanger et Gilbert, 2003). La fécondité est plus difficile à prédire avec le plus haut niveau d'éducation atteint (Camarota 2005; Caron Malenfant et Bélanger, 2006; Bélanger et Gilbert, 2003). La fécondité est également plus basse pour celles qui sont actives sur le marché du travail (Bélanger et Gilbert, 2003). Dans les régressions, cette variable est celle qui est le plus souvent associée à une basse fécondité; dans Roy et Bernier (2006), les auteurs remarquaient que l'arrivée massive des jeunes femmes sur le marché du travail est grandement responsable du déclin de la fécondité. Enfin, l'ajout des variables sur l'emploi, le revenu et l'éducation dans les modèles de régressions logistiques contribue à faire baisser l'indice synthétique de fécondité des femmes par rapport au modèle de base qui ne prend pas ces variables en compte.

En terminant, cette recherche nous a permis de mieux comprendre la fécondité des femmes immigrantes. Il serait intéressant d'explorer, dans le futur, la possibilité de mieux expliquer le phénomène de la fécondité différentielle selon les régions et les statuts conjugaux en se dotant d'un plus grand nombre de variables à inclure dans les modèles de

régression telles que la religion et la catégorie d'immigrant. Un autre type de recherche envisagée pourrait être réalisé en utilisant des données longitudinales plutôt que des données transversales, ce qui permettrait de définir le parcours de vie des femmes, à savoir si elles donnent naissance à chacun de leurs enfants à l'intérieur des liens du mariage ou en union libre, car les données transversales ne nous montrent que l'état actuel de la mère et non celui lors de la naissance. Ces données nous permettraient également de mieux décrire un phénomène qui évolue rapidement dans le temps, notamment parce que les conditions de vie des femmes immigrantes changent depuis le moment de leur arrivée, du fait qu'elles entrent dans un nouvel environnement du point de vue de la culture relative aux choix de fécondité (Roig Vila et Castro Martin, 2007). Nous pourrions aussi regarder plus attentivement le niveau de fécondité selon le niveau d'éducation, car elle ne semble pas être la variable qui a le plus d'influence sur le niveau de fécondité des femmes au Québec. D'autres modèles incluant la variable sur l'emploi pourraient être inclus dans les régressions puisqu'elle semble jouer un rôle important sur la fécondité. Également, nous pourrions faire des recherches avec la variable sur l'origine ethno-culturelle des femmes et nous pourrions ainsi voir si des différences subsistent toujours entre celles qui ont des origines ethno-culturelles différentes de la majorité de la population. De plus, des recherches pourraient être faites en étudiant l'origine du père de l'enfant, et non pas seulement celle de la mère, pour les enfants ayant des parents nés dans des régions différentes. Enfin, il serait intéressant de pouvoir comparer des pays entre eux pour voir les différences entre les statuts conjugaux. Avec les données du PRB (2005) (annexe 1), nous pouvons constater que les indices synthétiques de fécondité de la première génération sont plus faibles pour les femmes qui ont migré au Canada (Québec) que pour celles qui sont restées dans leurs pays d'origine. La différence est particulièrement importante pour les femmes d'Afrique subsaharienne où l'ISF est à 5,1 dans les pays d'origine contre 2,34 pour celles qui ont migré au Canada (Québec). En ce qui concerne les statuts conjugaux, nous ne pouvons affirmer si la fécondité est plus élevée dans le pays d'origine ou dans le pays d'accueil, car nous n'avons pas les données s'y rapportant. Même s'il était possible d'y avoir accès, pour plusieurs régions, il y aurait de faibles effectifs, car plusieurs pays ne

reconnaissent pas la naissance d'un enfant hors des liens du mariage. Toutefois, il faut être prudent lorsqu'il est question de comparer entre la fécondité ici (Québec) et dans la région d'origine, car le processus d'immigration au Canada ou au Québec est sélectif et favorise les personnes qui ont déjà des compétences professionnelles. Ces personnes représentent possiblement une classe privilégiée qui a de toute façon un comportement différent du reste des personnes de la même région. Enfin, un autre type de sélection limite notre étude comme la plupart de celles concernant les immigrants au Canada, et correspond au fait que nous avons seulement de l'information sur les immigrants qui sont présents au Québec et ne pouvons pas évaluer la différence avec ceux qui ont quitté la province vers une autre, ou bien sont retournés dans leur lieu de provenance ou encore sont partis ailleurs. Tout ceci amène de futures pistes de recherche qui pourraient être faites si nous avions plus de temps et les données nécessaires pour les accomplir.

Bibliographie

Alleman-Velez, Patty. 2004. "Latin American Immigrant Fertility in the United States: A review of methodology and literature". March 2004, 20 pages.

Ambert, Anne-Marie. 2005. « Union libre et Mariage : Y a-t-il des similitudes? ». L'institut Vanier de la famille. *Tendances contemporaines de la famille*, 34 pages.

Beaudoin, Pierette. 2011. « Femmes immigrées recensées au Québec en 2006 : des portraits différentiels selon le continent, la région de naissance et les divers processus d'intégration économique ». *Québec : Immigration et communautés culturelles*, avril 2011, 50 pages.

Beaujouan, Eva. 2010. « Séparation, nouvelles unions : quelles influences sur la fécondité? ». *Population et Société*, n°464, février 2010, 4 pages.

Bélanger, Alain et Stéphane Gilbert. 2003. « La fécondité des immigrantes et de leurs filles nées au Canada ». *Statistique Canada. Rapport sur l'état de la population du Canada 2002*, p. 149-161.

Beaujot, Roderic. 2000. « Les deux transitions démographiques du Québec, 1860-1996 ». *Cahiers québécois de démographie*, vol.29, n°2, automne 2000, p.201-203.

Bourcier de Carbon, Philippe. 2006. « Des indices de fécondité différenciés selon les communautés d'origine : facteurs et conséquences ». *Polémia : rubrique société*, 12 juin. En ligne : <http://www.polemia.com/article.php?id=1272>. Consulté le 22 novembre 2011.

Camarota, A. Steven. 2005. "Backgrounder, Birth Rates Among Immigrants in America: Comparing Fertility in the U.S. and Home Countries". *Center for Immigration Studies*, October 2005, 7 pages.

Camarota, A. Steven. 2007. "Backgrounder, Illegitimate Nation An Examination of Out-of-Wedlock Births Among Immigrants and Natives". *Center for Immigration Studies*, May 2007, 7 pages.

Caron Malenfant, Éric et Alain Bélanger. 2006. « La fécondité des femmes de minorités visibles au Canada ». *Statistique Canada. Division de la démographie. Rapport sur l'état de la population du Canada 2003 et 2004*, p. 91-110.

Colin, Lindsay et Marcia Almey. 2005. « Chapitre 2, La situation au sein de la famille (sauf chapitre 7, 8, 11, 12) ». *Femmes au Canada, Rapport statistique fondé sur le sexe*, 5^e édition, p. 35-56, 325 pages.

Constanza Street, Maria. 2009. « La fécondité des femmes immigrantes (1980-2006) : Une comparaison entre le Québec et le Canada ». *Rapport de recherche INRS, UCS*, mars 2009, 53 pages.

Cosio-Zavala, Maria-Eugenia, 2001. « Baisse de la fécondité, développement et politiques de population ». *Population et développement : les principaux enjeux cinq ans après la Conférence du Caire*. Centre français sur la population et le développement/Laboratoire Population-Environnement, Paris, p. 59-67.

Del Pinal, Jorge. 2008. « Chapitre 4 : Demographic Patterns : Age Structure, Fertility, Mortality, and Population Growth ». *Latinas/os in the United States : Changing The Face Of America*, p. 57-71.

Desplanques, Guy. 1993. « Mesurer les disparités de fécondité à l'aide du seul recensement ». *Population*, 48^e années, n^o 6, p. 2011-2023.

Diamond, Ian, Margaret Newby et Sarah Varle. 1999. « Chapitre 2, Female Education and Fertility : Examining the links ». *Critical Perspectives on Schooling and Fertility in the Developing World*. Washington, DC : National Academy Press, p.23-46.

Enquête sociale générale, cycle 15. 2002. « La diversité de la vie conjugale au Canada ». *Statistique Canada*. Juillet 2002, 12 pages.

Fei Peng et Philippe Wanner. 2000. « Recensement fédéral de la population 2000, Facteurs influençant le comportement reproductif des Suissesses et des Suisses ». *Office fédéral de la statistique*, novembre 2000, 81 pages.

Girard, Chantal. 2010. « Bilan démographique du Québec édition 2010 ». *Institut de la statistique du Québec*. 80 pages.

Hummer, Robert A., Erin R. Hamilton. 2010. « Race and Ethnicity in Fragile Families ». *The Future of Children*, vol. 20, n^o2, Fall 2010, p.113-132.

Institut de la statistique du Québec (ISQ). 2011, 5 avril. *Immigrants selon le groupe d'âge¹, le sexe et l'état matrimonial, Québec, 2010^p*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt_poplt_imigr/604.htm. Consulté le 15 novembre 2011.

Institut de la statistique du Québec (ISQ). 2007, 17 décembre. *Répartition de la population de 15 ans et plus selon la situation conjugale, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2006*. En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/202.htm. Consulté le 15 novembre 2011.

Kalmijn, Matthijs. 2007. "Explaining Cross-national Differences In Marriage, Cohabitation, And Divorce In Europe". *Population Studies*, vol. 61, n° 3, p.243-263.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne et Carole Charvet. 1999. « L'union libre et le mariage : un bilan des travaux en démographie ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 28, n° 1-2, p. 1-21.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne et Céline Le Bourdais. 2004. « Couples et familles : une réalité sociologique et démographique en constante évolution », dans *Actes de la XVIe Conférence des juristes de l'État*. Cowansville, Éditions Yvon Blais Inc, p. 61-86.

Lapierre Adamcyk, Évelyne, Céline Le Bourdais et Nicole Marci-Gratton. 1999. « Vivre en couple pour la première fois : la signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 28, n° 1-2, printemps-automne 1999, p.199-227.

Le Bourdais, Céline, Évelyne Lapierre-Adamcyk. 2008. « Portrait des familles québécoises à l'horizon 2020. Esquisse des grandes tendances démographiques ». *La famille à l'horizon 2020*. Presses de l'Université du Québec, p.78-99.

Leloup Xavier (avec la collaboration de Virginie Ferreira). 2005. « Conditions de logement des ménages au Québec : une réalité contrastée », *INRS-Urbanisation, Culture et Société*, 2005, 192 pages.

Leon, F. Bouvier. 1991. "Immigration and Rising U.S. Fertility: Immigration and Rising U.S. Fertility". *Center for Immigration Studies*. January 1991.

Le Quotidien. 2010. « Projection de la diversité de la population canadienne : 2006 à 2031 » *Statistique Canada*, 9 mars 2010.

Lesthaeghe, Rony. 1995. « La deuxième transition démographique dans les pays occidentaux : une interprétation ». *Transitions démographiques et sociales. Chaire Quételet*, p. 133-180.

Massey, S. Douglas. 1994. "The social and Economic Origins of Immigration". *Bulletin of the Inter-American Parliamentary Group on Population and Development*, Spring 1994, p. 183-185.

Milan, Anne. 2003. « Accepteriez-vous de vivre en union libre? » *Statistique Canada, Tendances sociales canadiennes*, automne 2003, 5 pages.

Milan, Anne, Hélène Maheux et Tina Chui. 2010. « Un portrait des couples en union mixte ». *Statistique Canada, Tendances sociales canadiennes*, avril 2010, p.77-89.

Nobert, Yves. 2005. « Éducation ». Institut de la statistique du Québec, *Données sociales du Québec*. Édition 2005, 16 pages.

Piché Victor et Jean Poirier. 1995. « Les approches institutionnelles de la fécondité ». *La sociologie des populations*. Les presses de l'Université de Montréal, p.117-137.

PRB, Population Reference Bureau. 2000. « L'éducation est-elle le meilleur moyen de contraception? ». *Measure communication : Rapport de politique générale*, mai 2000, 4 pages.

PRB, Population Reference Bureau. 2005 "2005 World Population Data Sheet", 16 pages.

Roig Vila, Marta et Teresa Castro Martín. 2007. « La fécondité des étrangères dans un pays d'immigration récente : le cas de l'Espagne ». *Population*, 62^e année, n^o 3, p. 419-450.

Roy, Laurent et Bernier Jean. 2006. « La politique familiale, les tendances sociales et la fécondité au Québec : une expérience du modèle nordique », *Ministère de la Famille, des aînés et de la condition féminine*, 113pages.

Schoumaker, Bruno et Dominique Tabutin, 1999. « Relation entre pauvreté et fécondité dans les pays du Sud : Connaissance, méthodologie et illustration ». *Université catholique de Louvain, Département des sciences de la population et du développement. Document de travail*, février 1999, 38 pages.

St-Amour, Martine, 2010. « Les personnes qui se marient au Québec : d'où viennent-elles et avec qui se marient-elles? ». *Institut de la statistique du Québec, Données sociodémographiques en bref*, vol.15, n^o1, octobre 2010, 8 pages.

Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/concepts/definitions/fertility-fecondite03-fra.htm>.

Terry-Humen, Elizabeth, Jennifer Manlove, Kristin A. Moore. 2001. "Birth Outside of Marriage: Perceptions vs. Reality". *Child Trends Research Brief*, avril 2001, 8 pages.

Tossou, Ayéko A. 2002. « Fécondité différentielle des immigrants et des natifs : Québec, 1976-1996 ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 31, n^o 1, p. 95-122.

Turcotte Nicole. 2010. « Tableau sur l'immigration permanente au Québec 2005-2009 ». *Immigration et communautés culturelles Québec*, mars 2010, 48 pages.

Ventura, Stephanie J., Christine A. Bachrach. 2000. "Non Childbearing in the United States, 1940-99". *National Vital Statistics Reports From the Centers for Disease control and Prevention, Nation Center for Health Statistics System*, vol. 48, n° 16, October 18 2000, 39 pages.

Annexe

Annexe 1- Indices synthétiques de fécondité selon les données du *Population Reference Bureau* et selon celles du recensement canadien de 2006

Régions d'origine	ISF (PRB 2005)	ISF (2006)
Amérique du Nord	2,0	1,6
Amérique centrale	2,8	1,9
Amérique du Sud	2,5	
Antilles	2,6	1,8
Europe	1,4	1,5
Afrique	5,1	2,3
Afrique du Nord	3,3	2,7
Moyen-Orient	3,6	
Asie du Sud-est	2,7	1,5
Asie de l'Est	1,6	
Asie centrale et du Sud	3,2	2,4
Océanie	2,1	-

Note : La liste des pays par région pour le recensement n'est pas exactement la même que pour celles du PRB, mais les pays principaux se retrouvent dans les mêmes régions pour les 2 sources.

Annexe 2- Pourcentages des femmes natives et immigrantes âgées de 15 à 49 ans, au Québec, selon le statut conjugal, le statut de faibles revenus, le niveau d'éducation et le statut d'emploi (Source : Recensement 2006 du Canada)

Régions d'origine	Natives (Canada)	Amérique du Nord	Amérique latine	Antilles	Europe	Afrique sub.	Afrique du	Asie de l'Est	Asie du Sud
Total, première et deuxième génération réunies									
Tout statut conjugal									
Au-dessus du seuil de faibles revenus	88,6	81,4	71,3	72,8	84,3	60,3	67,1	69,6	63,8
Universitaire	22,6	36,8	29,1	21,3	40,6	36,1	45,1	43,7	26,7
Occupées	74,4	64,7	55,0	63,7	71,5	51,4	52,4	60,1	41,1
Mariées									
Au-dessus du seuil de faible revenu	95,6	89,5	75,2	82,6	87,7	72,5	66,2	72,6	63,1
Universitaire	26,3	49,8	37,9	25,3	43,6	41,3	49,6	50,8	26,6
Occupées	79,8	69,0	55,2	70,1	72,1	56,7	49,9	60,7	39,1
Union libre									
Au-dessus du seuil de faibles revenus	94,0	95,7	81,9	81,9	88,7	80,4	80,4	79,3	79,3
Universitaire	26,6	40,5	29,5	29,5	48,0	49,1	49,1	42,3	42,3
Occupées	81,5	81,0	68,6	68,6	78,5	67,2	67,2	69,5	69,5
Première génération									
Tout statut conjugal									
Au-dessus du seuil de faibles revenus	88,6	77,0	69,6	68,9	78,2	59,1	63,9	68,0	61,1
Universitaire	22,6	49,9	31,0	19,7	47,6	35,9	46,6	45,8	25,3
Occupées	74,4	59,3	55,3	65,3	67,3	50,6	50,8	60,2	39,1
Mariées									
Au-dessus du seuil de faible revenu	95,6	89,4	74,6	81,3	82,4		64,6	72,1	62,4
Universitaire	26,3	58,1	37,6	22,3	49,7		49,2	50,5	25,8
Occupées	79,8	63,1	54,7	69,5	66,8		48,5	60,0	38,1
En union libre									
Au-dessus du seuil de faibles revenus	94,0	87,8	81,1	79,1	85,2		79,8	78,5	
Universitaire	26,6	47,6	27,8	26,1	57,1		53,1	41,5	
Occupées	81,5	64,3	64,0	72,6	75,1		69,2		
Deuxième génération									
Tout statut conjugal									
Au-dessus du seuil de faibles revenus	88,6	86,8	82,0	81,2	90,6	81,9	85,2	79,6	80,1
Universitaire	22,6	28,0	19,2	24,5	33,7	38,2	37,4	32,1	35,0
Occupées	74,4	68,3	53,0	60,3	75,6	61,0	61,0	59,6	53,2
Mariées									
Au-dessus du seuil de faible revenu	95,6	91,4	90,0	93,0	94,2		89,6	89,7	85,9

Universitaire	26,3	37,9	46,4	49,4	36,4		55,5	58,4	61,4
Occupées	79,8	77,3	67,9	73,5	78,4		69,8	77,8	67,1
En union libre									
Au dessus du seuil de faible revenu	94,0	94,5	89,7	88,2	93,4		86,3	87,5	
Universitaire	26,6	33,7	44,9	37,3	36,9		44,7	60,2	
Occupées	81,5	80,7	79,4	75,2	82,6		85,3	94,9	

Annexe 2.4- Pourcentages de naissances selon le statut conjugal, la génération et l'âge à l'arrivée, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada)

Régions d'origine	Natives (Canada)	Amérique du Nord	Amérique latine	Antilles	Europe	Afrique sub.	Afrique du Nord et M-O	Asie de l'Est	Asie du Sud	Total
Total										
Mariées	26,0	79,0	63,7	50,3	77,2	68,2	92,0	82,9	88,7	38,9
Union libre	66,1	9,2	16,3	13,3	18,1	14,1	4,0	9,8		52,4
En couple	92,0	88,16	79,94	63,53	95,31	82,36	96,01	92,67	88,66	91,29
Avant 15 ans										
Mariées	26,0		43,0	43,0	58,9	84,2	84,2	64,0	64,0	
Union libre	66,1		16,3	16,3	23,4	0,0	0,0	22,5	22,5	
En couple	92,0		59,3	59,3	82,2	84,2	84,2	86,5	86,5	
Après 15 ans										
Mariées	26,0		70,1	70,1	76,1	88,7	88,7	92,4	92,4	
Union libre	66,1		12,3	12,3	21,6	5,8	5,8	3,8	3,8	
En couple	92,0		82,4	82,4	97,8	94,5	94,5	96,2	96,2	
1ere génération										
Mariées	26,0	80,6	66,8	54,3	71,4	68,6	93,4	82,0	94,1	
Union libre	66,1		15,5	11,8	22,5	13,6	3,6	10,3		
En couple	92,0	80,6	82,3	66,1	93,8	82,2	97,0	92,3	94,1	
2e génération										
Mariées	26,0	65,0	33,3	41,6	82,3	66,7	79,3	100,0		
Union libre	66,1		10,0	14,2	14,3					
En couple	92,0	65,0	43,3	55,8	96,7	66,7	79,3	100,0		

Annexe 2.5- Pourcentages des naissances, selon le statut conjugal des femmes natives et immigrantes de première génération âgées de 15 à 49 ans, en 2007, au Québec (Source : Registre des naissances du Québec)

Régions d'origine	Natives (Québec)	Canada (sans Québec)	Amérique du Nord	Amérique latine	Antilles	Europe	Afrique sub.	Afrique du Nord et M-O	Asie de l'Est	Asie du Sud	Océanie
Tout statut conjugal confondu, année de naissance											
Mariées											
1985	74,1	75,9	85,4	77,4	70,4	90,9	92,6	96,6	91,3	96,3	71,7
1990	59,0	67,9	80,9	73,5	62,6	87,6	86,3	97,1	85,4	94,9	62,3
1995	43,2	63,0	72,4	67,2	53,6	79,7	80,1	95,4	83,9	95,1	79,7
2000	33,3	52,6	72,8	67,2	56,3	76,8	71,3	93,9	81,1	93,9	76,5
2005	31,2	54,8	75,1	64,9	54,4	76,0	64,4	96,3	82,6	94,8	71,9
2006	27,8	50,2	75,1	65,2	51,6	73,2	67,2	94,6	81,4	95,0	61,5
2007	26,3	48,7	66,9	63,9	51,9	72,3	69,5	96,6	82,7	95,0	67,1
En union libre											
1985	24,0	21,2	12,7	20,2	24,7	7,0	7,4	2,2	7,8	3,7	25,9
1990	20,9	12,1	7,0	8,1	6,8	4,1	5,0	0,8	4,1	1,6	13,2
1995	43,9	21,2	18,2	17,1	12,7	13,4	9,6	2,3	7,5	1,6	8,2
2000	54,2	29,4	18,9	16,0	16,0	16,0	8,4	2,1	10,2	2,7	13,8
2005	59,0	31,9	15,5	19,4	17,9	18,6	14,6	2,1	9,9	2,7	19,1
2006	61,2	34,4	16,3	19,9	20,6	20,6	14,2	2,7	10,3	2,2	22,7
2007	64,2	36,8	23,5	23,4	20,8	22,2	14,5	1,7	11,2	2,2	24,3

Annexe 4- Âges moyens des femmes natives et immigrantes âgées de 15 à 49 ans, selon le statut conjugal, la génération et l'âge à l'arrivée, au Québec (Source : Recensement 2006 du Canada)

Régions d'origine	Natives (Canada)	Amérique du Nord	Amérique latine	Antilles	Europe	Afrique sub.	Afrique du Nord et M-O	Asie de l'Est	Asie du Sud	Océanie	Total
Tout statut conjugal, âge à l'arrivée et génération											
Avant 15 ans	33,8	33,5	26,2	29,1	34,0	23,9	27,3	27,0	25,6		
Après 15 ans		38,8	37,1	38,6	37,6	33,9	36,1	38,2	35,3		
1 ^{ère} génération		35,0	34,1	35,5	36,0	31,6	33,9	35,2	33,5		
2 ^e génération		31,7	23,2	24,8	34,3	24,9	26,0	24,6	23,9		
Total		33,1	32,4	32,1	35,1	31,1	32,6	33,5	32,1	32,3	33,7
Statut conjugal, âge à l'arrivée et génération											
Mariées											
Avant 15 ans	40,9	38,1	34,0	34,0	41,1	34,7	34,7	33,6	33,6		
Après 15 ans		39,8	38,6	38,6	38,5	36,4	36,4	37,8	37,8		
1 ^{ère} génération		38,5	37,4	38,3	38,9	35,2	36,2	38,1	35,6		
2 ^e génération		39,4	32,3	32,6	38,4	33,7	33,2	35,1	31,6		
Total		38,9	37,2	37,6	38,7	35,2	36,0	38,0	35,4	37,0	39,8
En union libre											
Avant 15 ans	34,9	36,5	30,2	30,2	35,5	32,0	32,0	31,0	31,0		
Après 15 ans		38,3	36,7	36,7	35,8	34,9	34,9	38,1	38,1		
1 ^{ère} génération		35,5	33,9	35,5	34,9	31,6	34,9	34,4	35,9		
2 ^e génération		35,8	28,9	30,2	35,2	28,4	31,6	32,6	27,2		
Total		35,7	33,5	33,8	35,0	31,4	34,0	34,1	34,3	27,5	34,9

Annexe 4.1- Pourcentage de femmes âgées de 20 à 34 parmi les femmes natives et immigrantes âgées de 15 à 49 ans selon le statut conjugal et l'âge à l'arrivée et la génération (Source : Recensement 2006 du Canada)

Régions d'origines	Natives (Canada)	Amérique du Nord	Amérique latine	Antilles	Europe	Afrique sub.	Afrique du Nord et M-O	Asie de l'Est	Asie du Sud
Tout statut conjugal, âge à l'arrivée et génération									
Avant 15 ans	38,0	32,9	58,7	50,0	30,3	49,0	50,6	58,1	50,7
Après 15 ans	38,0	29,6	35,8	30,3	35,2	52,1	42,3	32,0	46,4
1 ^{ère} génération	38,0	39,5	43,0	37,1	36,0	53,9	45,6	41,2	47,6
2 ^e génération	38,0	36,6	48,5	63,6	41,0	63,5	55,6	50,8	59,2
Total	38,0	37,8	43,8	45,7	38,5	54,7	47,2	42,7	49,3
Mariées									
Avant 15 ans	19,8	42,9	54,4	54,4	16,8	48,3	48,3	54,5	54,5
Après 15 ans	19,8	24,9	30,8	30,8	31,7	42,9	42,9	34,8	34,8
1 ^{ère} génération	19,8	32,7	37,0	33,8	29,1	50,2	43,5	33,1	46,9
2 ^e génération	19,8	29,6	75,5	70,2	30,9	66,7	62,7	51,2	60,0
Total	19,8	31,7	38,5	38,0	29,9	50,8	44,8	33,7	47,3
En union libre									
Avant 15 ans	50,1	36,0	70,0	70,0	45,0	64,5	64,5	72,5	72,5
Après 15 ans	50,1	34,4	41,7	41,7	47,5	52,6	52,6	34,7	34,7
1 ^{ère} génération	50,1	46,4	54,6	46,9	51,6	69,2	50,7	53,9	46,4
2 ^e génération	50,1	42,2	88,2	78,3	49,3	75,0	70,5	65,4	68,8
Total	50,1	43,6	57,7	56,9	50,6	69,6	56,2	55,4	54,2

Annexe 4.2- Âges moyens des femmes natives et immigrantes de première génération âgées de 15 à 49 ans à la naissance de leur enfant selon le statut conjugal pour la période 1985-2007, au Québec (Source : Registre des naissances du Québec)

Régions d'origine	Natives (Québec)	Canada (sans Québec)	Amérique du Nord	Amérique latine	Antilles	Europe	Afrique sub.	Afrique du Nord et M-O	Asie de l'Est	Asie du Sud
Tour statut conjugal confondu, année de naissance										
1985	26,6	27,0	27,8	27,7	28,4	29,0	27,4	28,2	29,1	27,5
1990	22,6	23,3	25,7	23,6	21,1	27,8	25,4	28,5	27,6	27,0
1995	25,1	25,2	27,4	24,8	20,2	28,7	26,7	29,0	28,7	27,4
2000	25,2	24,8	28,8	24,6	22,7	29,2	24,6	29,5	29,4	27,4
2005	26,3	26,7	28,9	26,0	22,9	30,3	24,7	30,9	30,2	28,3
2006	26,2	25,7	29,5	26,5	23,2	30,1	25,3	30,9	30,3	28,4
2007	26,6	26,1	29,2	27,1	23,7	30,6	26,2	31,3	30,8	28,4
Statut conjugal, année de naissance										
Mariées										
1985	27,8	28,7	29,1	28,9	30,6	29,9	29,6	29,2	29,5	28,5
1990	28,8	29,6	29,7	29,1	30,8	30,4	29,4	29,4	31,0	28,4
1995	30,0	30,8	31,0	30,0	31,1	30,9	30,1	29,6	31,7	28,8
2000	30,3	31,6	31,8	30,2	32,2	31,7	31,1	30,7	32,4	29,2
2005	30,7	31,9	32,4	31,5	32,5	32,2	31,8	31,1	32,8	29,9
2006	31,0	31,7	32,4	32,0	33,1	32,2	31,2	31,7	33,3	29,9
2007	31,1	31,9	32,1	31,9	33,5	32,7	31,4	31,8	33,0	29,9
En union libre										
1985	25,0	24,5	23,3	26,7	27,7	27,3	0,0	0,0	27,6	
1990	26,7	26,1	24,5	26,4	27,5	28,7	0,0	0,0	27,1	
1995	27,6	27,2	27,2	27,4	27,8	30,0	27,6	31,4	28,6	
2000	27,9	27,8	29,6	27,1	28,4	30,5	28,8	33,1	30,6	
2005	28,4	28,8	29,3	28,9	29,5	31,3	29,0	31,1	31,1	
2006	28,7	28,3	31,6	28,3	29,7	31,6	30,5	32,5	31,4	
2007	28,7	28,7	32,6	28,9	30,5	31,3	29,7	33,0	31,4	